

**MODULE**  
**METHODOLOGIE DE RECHERCHE SOCIOLINGUISTIQUE ET**  
**SOCIODIDACTIQUE DU PLURILINGUISME**

(Philippe Blanchet et Thierry Bulot)

**Plan**

<b>PRESENTATION GENERALE</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I</b>	<b>4</b>
<b><u>METHODOLOGIE DE L'OBJET DE RECHERCHE, CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE (DE L'INTUITION DU CHERCHEUR A LA RECHERCHE PROPREMENT DITE / LE PROJET DE RECHERCHE ET LE PROJET D'ANALYSE)</u></b>	<b>4</b>
PRESENTATION	4
LA DEFINITION DE L'OBJET DE RECHERCHE	4
LE PLAN PROGRAMMATIQUE	4
UN EXEMPLE : DEFINIR UN OBJET DE RECHERCHE	5
BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE ET COMMENTEE	6
<b>CHAPITRE II</b>	<b>7</b>
<b><u>RECHERCHES DOCUMENTAIRES (RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES, REDACTION SCIENTIFIQUE DE LA BIBLIOGRAPHIE...)</u></b>	<b>7</b>
REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE	7
LES CITATIONS	10
<b><u>COHERENCE DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE</u></b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE III</b>	<b>16</b>
<b><u>METHODES D'ENQUETES DE TERRAIN</u></b>	<b>16</b>
LES METHODES	16
L'OBSERVATION PARTICIPANTE	17
ENQUETES SEMI-DIRECTIVES AVEC OU SANS ENTRETIEN, ENQUETES DIRECTIVES	18
L'ATTENUATION DES « BIAIS METHODOLOGIQUES	18
STATUT ET FONCTIONS DU CORPUS	19
PRINCIPES DE TRAITEMENT DES « DONNEES »	20
QU'EST-CE QUE L'INTERDISCIPLINARITE ?	21
<b>CHAPITRE IV</b>	<b>23</b>

<b><u>DEPOUILLEMENT DES DONNEES (ANALYSES QUANTITATIVES/QUALITATIVES, NOTAMMENT SOUS EXCEL-TABLEUR)</u></b>	<b>23</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>23</b>
<b>TEMPS 2: TRAVAILLER SUR DES DONNEES LANGAGIERES</b>	<b>42</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>47</b>
<b><u>CHAPITRE V</u></b>	<b>49</b>
<b><u>MODALITES DE RESTITUTION : DISCOURS SCIENTIFIQUES ET D'INTERVENTION</u></b>	<b>49</b>
<b>LES MODALITES DE RESTITUTION</b>	<b>49</b>
<b>UN EXEMPLE DE RESTITUTION: LA DOCUMENTARISATION DES RECHERCHES EN SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE</b>	<b>50</b>
<b>DES LANGUES ET DE L'INTERVENTION SOCIOLINGUISTIQUE A RENNES</b>	<b>50</b>
<b><u>CHAPITRE VI</u></b>	<b>52</b>
<b><u>ENJEUX ETHIQUES, SCIENTIFIQUES ET SOCIAUX DES RECHERCHES DE TERRAIN</u></b>	<b>52</b>
<b>MOYENS DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ETHIQUE DE LA RECHERCHE</b>	<b>52</b>
<b>UN EXEMPLE D'IMPLICATION ET D'INTERVENTION : RECHERCHES SOCIO-LANGAGIERES ET DIDACTIQUE DES LANGUES</b>	<b>53</b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE GENERALE DU MODULE</u></b>	<b>55</b>

## PRESENTATION GENERALE

Ce cours de méthodologie de la recherche est principalement destiné à des étudiants de masters dans le domaine général des études de langues (français inclus), dont l'objet commun est constitué par des pratiques langagières, des discours dans diverses langues, de types et genres variés, oraux et écrits (ordinaires, professionnels, littéraires...), y compris ceux de situations d'enseignement-apprentissage des langues. Il ne concerne les recherches sur les textes littéraires que dans la mesure où ceux-ci sont envisagés comme des pratiques socio-langagières (discours circulants et discours socio-historiques), tant comme corpus que comme objet de représentations et de communication.

Dans ce vaste domaine, il y a évidemment diverses approches méthodologiques et théoriques possibles, qui définissent leur(s) objet(s) et la méthode de production de connaissances de façons différentes.

L'approche retenue ici est « socio-langagière ». Elle définit son domaine comme étant celui de l'ensemble des pratiques linguistiques (tout ce qui est dit et écrit), ensemble inséré dans les contextes (historiques, sociaux, culturels, humains, communicationnels, etc.) au sein desquels ces pratiques ont lieu. L'expérience vécue, les pratiques sociales, les discours, les récits, les archives, les imaginaires, les idées, constituent ses sources prioritaires d'information. L'hypothèse fondamentale est que la signification des discours (dans leurs contenus et dans leurs formes) est analysable de façon éclairante quand on les situe dans leurs contextes de production, de circulation, de réception, dans leurs contextes d'échange, d'action et d'interprétation. En effet, ces discours, infiniment nouveaux et variés, sont en même temps partiellement dépendants de contraintes et de stimulations exercées par leurs contextes ; contextes qu'ils contribuent à leur tour à configurer en les mettant en mots et en question.

Dès lors, une recherche dans ce domaine consiste à essayer d'identifier, d'explicitier, de comprendre des relations spécifiques (études de cas, sur corpus contextualisés et limités) entre des ressources langagières (langues... ; variétés et variations de langues, de styles, de discours, d'interactions... ; moyens de communications... ; emblèmes culturels, identitaires, politiques...), des contextes et des significations. A plus long terme, elle peut contribuer à une théorie globale des pratiques socio-langagières et des relations sociales.

Le cadre scientifique adapté et retenu ici est celui de la sociolinguistique, qui sera défini par sa mise en œuvre méthodologique au fur et à mesure de ce cours, complété par des références bibliographiques et sitographiques. C'est le cadre de référence d'une approche sociodidactique des langues et du plurilinguisme.

## CHAPITRE I

### METHODOLOGIE DE L'OBJET DE RECHERCHE, CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE (DE L'INTUITION DU CHERCHEUR A LA RECHERCHE PROPREMENT DITE / LE PROJET DE RECHERCHE ET LE PROJET D'ANALYSE)

#### Présentation

Cette brève partie a pour but de vous permettre d'engager un dialogue avec vos lectures en méthodologie (sinon un dialogue avec votre directeur de recherche). Il importe en effet de construire au plus tôt une ébauche d'objet de recherche, autrement d'être capable de mettre en mots, de dire de manière systématique ce sur quoi vous projetez de travailler ou vous travaillez déjà. L'une des méthodes consiste en la tri-partition de l'objet de recherche en trois sous objets, non hiérarchisés, non ordonnés mais nécessairement corrélés les uns aux autres.

#### La définition de l'objet de recherche

Il faut définir l'objet de recherche en trois sous objets (Fioux et De Robillard, 1996, 183) :

**L'objet social** : intuition que peut avoir le chercheur sur un **phénomène socio-langagier** particulier. Il exprime une demande sociale, une tension implicite ou explicite. La dimension langagière intervient dans l'identité des groupes sociaux. Que montre ce phénomène?

**L'objet scientifique** : alors que l'objet social n'est pas loin du sens commun plein de stéréotypes, avec l'objet scientifique, on cherche à comprendre en se documentant sur la (les) théorie(s) qui permet(tent) de mieux appréhender son objet social.

**L'objet d'enquête** : sur quoi va porter l'enquête ? (identification, compétences lexicales, linguistiques, par exemple, ...)

Il faut donc une problématique qui doit être déclinée en termes d'hypothèse. C'est la reformulation scientifique de l'intuition qui suit. (Le sens commun dit cela, moi, j'interroge le sens commun pour le mettre en cause).

Une fois posé (et souvent en même temps) cet objet de recherche, il est souhaitable de se construire un plan programmatique.

#### Le plan programmatique

Le plan programmatique est celui que vous pouvez suivre pour construire votre recherche ; car quelles que soient les consignes propres de votre directeur de mémoire, vous aurez nécessairement à rendre compte de cette façon de votre travail ; même si vous ne nommez pas les parties de la même façon, même si on vous conseille une autre forme de plan, la démarche de recherche est celle de ce plan.

Vous en retrouverez des éléments au fur et à mesure du développement du cours.

1. Introduction (rédigée à la fin comme il se doit)
2. Manques existentiels et théoriques : on s'interroge sur l'insatisfaction de tel phénomène ; pourquoi ce sujet là ? En quoi notre recherche apporte une connaissance ? *Notre terrain n'a jamais fait l'objet d'une telle enquête.*
3. Hypothèses détaillées (pas de réponses). On pose des questions sur le terrain, théorisation.
4. Les moyens d'hypothèse : définition des concepts clés, puis on donne notre propre définition.
5. Corpus, définition de l'enquête : projet et concept d'analyse ; protocole, type de recueil, de transcription.

6. L'analyse : thématique, par entretien...
7. Synthèse des analyses : on met en regard les résultats et on construit une interprétation.
8. Conclusion
9. Bibliographie
10. Annexes (entre autres le corpus détaillé)

## **Un exemple : définir un objet de recherche**

### ***Le contexte général d'une recherche : une demande institutionnelle***

Le projet général de recherche consiste à devoir travailler sur une thématique « l'habitat populaire : inscription spatiale et placement social », pour repérer comment, par leurs pratiques langagières, les catégories populaires – et partant les personnes - marquent et s'approprient des espaces, et comment elles se démarquent tout en étant stigmatisées.

Il s'agit aussi d'évaluer l'efficacité sociale des discours sur l'espace urbain dans l'identification de « quartiers pauvres ». Ainsi, proposer une analyse de “ la mise en mots ” de l'habitat populaire revient à jouer sur les formes de paroles, celles des populations et celles des responsables qui font la ville. Il n'existe en effet pas d'espaces intrinsèquement pauvres.

Le projet global interroge la mémoire des espaces de pauvreté des générations antérieures, la revendication de la mémoire étant posée d'emblée comme un enjeu social d'appropriation symbolique (ou identitaire) de l'espace et de visibilité sociale dans la dimension spatiale. En effet, les discours sur la ville et les opérations d'urbanisme tendent fréquemment à faire disparaître ces “ lieux de mémoire ” de la pauvreté, à les requalifier au profit de catégories sociales aisées ou à les muséifier.

Ce qui en dit long sur les représentations de la pauvreté par ceux qui font la ville et sur la difficulté des plus pauvres à accéder à la construction sociale d'un patrimoine. Travailler sur la relation entre l'habiter et les mémoires collectives rejoint la thématique des politiques patrimoniales et peut se décliner en termes de minorations, dénégations, revendications.

### ***Le projet de recherche en tant que tel : Mémoire et mise en mots de l'espace urbain bilingue voire plurilingue***

Il s'agit de questionner l'habitat populaire soit directement (en interrogeant les catégorisations des locuteurs de ce type d'habitat) soit indirectement (en interrogeant les catégorisations des locuteurs qui se posent ou sont posés comme hors de cet habitat). Mais quelle peut être l'hypothèse sociolinguistique ? L'on pose que (compte tenu des connaissances sur des terrains analogues) *la répartition des zones dites bilingues ou plurilingues recouvre des processus (discursifs) et faits ségrégationnels (discrimination des espaces.)*

Comment dès lors décliner l'objet de recherche pour rendre la recherche opératoire ?

#### *L'objet social*

On constate (par exemple à Rennes) une signalétique bi ou plurilingue permettant de discriminer des espaces (le centre-ville); un affichage de langues (régionales ou issues de l'immigration) qui fonctionnent comme les traces d'une mémoire sociolinguistique ; et un aménagement linguistique des espaces urbains (imposition, ou reproduction ou validation ou dénégation d'une mémoire sociolinguistique et urbaine : par exemple seule le breton celtique figure sur les plaques de rues rennaises et non le gallo, avec le français, dans le centre-ville).

Eu égard à l'habitat populaire, ces constats interrogent les pratiques ségrégatives et leur mise en mots, puisque les quartiers identifiés comme « populaires » ne connaissent pas – à Rennes – d'affichage bilingue en langue régionale.

### *L'objet scientifique*

Il semble possible de confronter ainsi les discours sur les corrélations entre mémoire urbaine (le discours sur l'entité urbaine) et sociolinguistique (le discours sur à la fois la stratification sociolinguistique et la territorialisation, voire la mobilité linguistique). L'enjeu théorique est multiple :

- questionner la validité de la théorisation des “ lieux de ville ” et
- conceptualiser, pour la sociolinguistique urbaine, la notion de mémoire sociolinguistique (ancrage socio-spatial du multilinguisme urbain et des rapports entre les communautés sociolinguistiques effectives ou représentées) et enfin,
- éprouver les concepts de « limites » et de « frontières intra urbaines » (et de fait ceux de “ identiteur ” et “ identitaire ”)

### *L'objet d'enquête*

Il s'agit de travailler sur les attitudes langagières corrélées à l'espace, représentations sociolinguistiques et leur marquage dans la signalétique urbaine de tout ordre (la signalétique au sens strict, l'odonymie, les enseignes, les graffitis) ; de poser, par hypothèse, ces affichages comme des limites et/des frontières.

Cela suppose des analyses quantitatives (tendances chiffrées) et qualitatives (analyse du discours).

### **Bibliographie succincte et commentée**

- Dès lors que l'on considère que tout objet renvoyant au langagier relève du social (qu'il s'agisse de littérature, de données verbales, de textes, ...), un ouvrage vous est indispensable :

QUIVY R., VAN CAMPENOUDT L., 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 270 pages.

Ensuite, nous vous conseillons vivement l'ouvrage de Nicole Berthier qui, bien qu'il soit dédié à la sociologie, vous donne de précieuses indications pour analyser un corpus en vous aidant des outils informatiques. En même temps, il pose de manière claire les distinctions à opérer entre enquêtes, entretiens, questionnaires, ... Il vous faut lire (pour le cours) attentivement les chapitres 8 à 10.

BERTHIER N., 1998, *Les techniques d'enquêtes. Méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris, 254 pages.

Pour comprendre les tenants et les aboutissants des données mises en exemple, il importe de vous procurer (vous y trouverez notamment les questionnaires et méthodes d'interrogation) :

- BULOT T., VESCHAMBRE V. (Dir.), 2006, *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, Paris, L'Harmattan, 246 pages.
- Plus spécifiquement centré sur une méthode sociolinguistique : BLANCHET, Ph., 2000, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 145 p.

## CHAPITRE II

### RECHERCHES DOCUMENTAIRES (RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES, REDACTION SCIENTIFIQUE DE LA BIBLIOGRAPHIE...)

#### Rédiger une bibliographie

Rédiger une bibliographie suppose soin et méthode; cela signifie entre autres qu'il faut choisir un système de présentation non ambigu (ou le moins possible) quant à la nature des informations fournies (distinguer clairement le nom et le titre d'une revue par exemple) et dès lors *s'y tenir*. En effet, il faut rappeler qu'une bibliographie doit être à la fois une indication d'orientation scientifique et un instrument de travail pour d'autres chercheurs. Pour cela, elle doit être de lecture aisée et de référence pratique (nous y revenons ultérieurement).

#### *Consignes de rédaction des entrées bibliographiques.*

##### *Cas général<sup>1</sup>*

Les consignes de rédaction des entrées bibliographiques telles que nous les énonçons ici n'ont pas de valeur universelle; ce sont celles qui – à la lumière de travaux d'étudiants et plus largement de bibliographies diverses - nous semblent le mieux correspondre au souci de non-ambiguïté. Elles restent des conseils.

Il convient de distinguer de fait sept rubriques distinctes, ordonnées et séparées généralement chacune par une virgule :

auteur(s) de la publication, année d'édition, titre de la publication, titre du recueil, édition, lieu d'édition, pagination.

##### *Auteur(s) de la publication*

Dans tous les cas, le nom de l'auteur commence l'entrée et est en majuscules, ainsi que l'initiale de son prénom suivie du point d'abréviation; le prénom peut être écrit in extension sous la forme *Pierre*.

- ex. : ACHARD P., 1985, « Racisme et démographie » dans LANGAGE ET SOCIÉTÉ 34, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p.p.17-34.

Les nom et prénom de plusieurs auteurs sont pour chacun séparés par une virgule.

- ex. : ARMAND A., BAGGIONI D., VIRASHAWMY D., 1985, « Problématique différenciée pour l'élaboration parallèle d'un dictionnaire bilingue créole/ français à la Réunion et à Maurice » dans LEXIQUE 3, Presses Universitaires de Lille, Lille, p.p.147-158.

Tous les auteurs d'une même publication sont classés dans chaque entrée dans l'ordre inscrit dans la publication indépendamment de l'ordre alphabétique.

- ex. : EMIRKANIEN L., BOUCHARD L.H., 1989, « La correction des erreurs d'orthographe d'usage dans un analyseur morphosyntaxique du français. » dans LANGUE FRANÇAISE 83, Paris, Larousse, p.p.106-122.

Tous les auteurs d'une même publication sont cités dans la même entrée selon l'ordre précité. Il n'y a donc - fin de ne pas surcharger artificiellement une bibliographie - qu'une seule entrée pour une publication à plusieurs auteurs.

Les mentions **Directeurs**, **Editeurs** ou **Responsable** (Dir.), (Ed.), (Resp.) sont placées après l'initiale du prénom.

- ex. : MAURIS J.(Ed.), 1985, *La crise des langues*, Le Robert/ C.I.L.F., Paris/ Québec, 490 pages.

---

<sup>1</sup> Cela signifie que tous les autres cas doivent être ramenés (autant que possible) à ce cas général.

### *Année d'édition*

Pour chaque entrée nous mentionnons l'année d'édition, suivie, dans le cas de publications multiples *dans une année donnée* d'un même auteur, d'une lettre (a, b, c ...) de classement.

L'ordre alphabétique du titre des contributions prime en principe dans ce classement.

- ex. : LEHMAN D. (Dir.), 1986a, *Didactique du français et sciences du langage* ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 60, Didier Érudition, Paris, 126 pages.

LEHMAN D., 1986b, « Linguistique et didactique : pièces à conviction » dans ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 60, Didier Erudition, Paris, p.p.6-15.

### *Titre de la publication*

Une contribution à un ouvrage collectif (revue ou livre) est écrite en minuscules d'imprimerie entre guillemets. Pas de point à la fin du titre; pas de virgule pour aller au titre de l'ouvrage (signalé par **dans ou in**).

- ex. : RILLIARD J., 1988, « Procédures, stratégies et savoirs mobilisés par les élèves » dans REPERES 75, INRP, Paris, p.p.7-18.

Un titre de couverture (monographie ou livre) est écrit en minuscules italiques suivi d'une virgule.

- RASTIER François, 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, PUF, Paris, 262 pages.

### *Titre du recueil*

S'il s'agit d'une revue : le nom de la revue est en MAJUSCULES (petites capitales); son numéro **indispensable** (écrit à la suite avec espace) est éventuellement présenté sous la forme : **n°/Vol./fasc.**. Il n'est pas obligatoire de mentionner le titre de la revue mais lorsqu'il l'est, il précède sans virgule le nom de la revue et est écrit en caractères italiques majuscules pour l'initiale et minuscules pour le corps.

- ex. : GARDES-MADRAY F., GARDIN Bernard (Dir.), 1989, *Parole(s) ouvrière(s)* LANGAGES 93, Larousse, Paris, 128 pages.

S'il s'agit d'un ouvrage, trois cas se présentent :

C'est un recueil d'articles et on indique le nom du directeur ou de l'éditeur (NOM + P., ANNEE, Lettre) qui doit posséder une entrée complète par ailleurs dans la bibliographie.

- ex. : LEHMAN D., 1986b, « Linguistique et didactique : pièces à conviction » dans *Les jeux de langage*, Didier Erudition, Paris, p.p.6-15.

Ce sont des actes de colloque :

- si il y a un éditeur, on le traite comme précédemment.

- ex. : MAILLOT B., MERIDA G., 1985, « Atelier créole : stratégies glottopolitiques pour les créoles » dans *Problèmes de glottopolitique*, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, p.p.101-106.

- sinon on indique le titre de couverture. (cf. Titre de la publication)

- ex. : SERPER A., 1986, « Le vocabulaire de la 'connaissance' dans la poésie des troubadours », dans *Actes du XVIIème Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Vol.8, Université de Provence, Aix-en-Provence, p.p.331-342.

Lorsque les actes d'un colloque sont édités dans une revue, on les traite alors comme une revue.

### *Edition*

La maison (Laboratoire, groupe, etc.) d'édition est en minuscules sauf la lettre initiale. Cette rubrique reste indispensable même quand l'auteur de la bibliographie croit – forcément à tort – que le monde entier connaît la revue que son petit monde de spécialistes n'ignore pas.

- ex. : cf. les exemples précédents

#### *Lieu d'édition*

Le lieu d'édition est en minuscules sauf la lettre initiale. Cette rubrique est également indispensable pour les mêmes raisons qu'en « édition »

- ex. : cf. les exemples précédents

#### *Pagination*

Quand il s'agit d'articles ou de contributions nous indiquons les pages de début et de fin sous la forme : p.p.X-X. (Il est parfois plus simple de ne noter que X-X). Quand il s'agit d'ouvrages on indique la pagination sous la forme : X pages.

Quand il existe plusieurs volumes :

Soit la pagination est autonome et on indique **Vol/T. I** (par ex.) après le titre, soit elle est continue et on fait deux entrées bibliographiques et une pagination séparée.

- ex. : MOREL M.A., 1989a (Ed), *Analyse linguistique d'un corpus*, Publications de la Sorbonne Nouvelle, Tome 1, Paris, 371 pages.

MOREL M.A., 1989b (Ed), *Analyse linguistique d'un corpus*, Publications de la Sorbonne Nouvelle, Tome 2, Paris, 292 pages.

Soit la pagination est continue et nous indiquons le numéro de volume entre parenthèses plus la somme des pages. Une entrée bibliographie suffit.

- ex. : GIACOMI A, VERONIQUE D (Ed.), 1986, *Acquisition d'une langue étrangère : perspectives et recherches* Actes du 5ème Colloque International, Aix-en-Provence, Université de Provence, Aix-en-Provence, (deux tomes), 840 pages.

Ce qu'il reste à considérer c'est, pour rédiger cette bibliographie, l'importance de relever soigneusement les données : plus tard, on risque de ne plus pouvoir se procurer l'ouvrage et des négligences de ce type retardent voire faussent le travail.

#### *Cas particuliers : Internet*

Il est évidemment tentant non seulement de chercher sur Internet des ressources bibliographiques mais aussi d'utiliser les documents en ligne (articles, résumés, sites associatifs, etc.) directement issus des sites identifiés. Sur ce point, une première précaution est de ne pas réduire la documentation de votre recherche à la seule documentation en ligne. Il importe des les utiliser comme des ressources complémentaires mais seulement comme cela ; contrairement à ce qui est dit parfois, tout ne se trouve pas sur Internet et la publication en ligne d'un article (par exemple) n'est pas, par défaut, davantage garant de sa qualité comme de sa médiocrité, cela au même titre que les publications classiques. Il convient donc (et c'est la seconde précaution) d'identifier la source (auteur(s), année, éditeur, lieu...) du document en question. Ca n'est qu'à cette condition que vous pouvez utiliser (et donc citer et inclure dans votre bibliographie) ce type de document.

Les champs nécessaires sont initialement les mêmes et avec les mêmes séparateurs (les virgules) que pour une entrée non issue d'Internet mais avec quelques spécificités :

- Champ auteur : mêmes règles
- Champ date : attention, la date est ici l'année de création ou de modification notée sur la page web que vous citez. Sans cette information, votre document est sans valeur car sujet à caution.
- Champ titre : mêmes règles
- Nom de la revue (le cas échéant avec son numéro) : mêmes règles
- Adresse URL : en lieu et place du champ titre du recueil. Et tenant lieu du champ édition. Traditionnellement écrit entre crochet ex : [<http://www.marges-linguistiques.com/ml6.htm>].

Ces informations figurent au bas de la page web consultée quand vous aurez pris soin de l'imprimer.

- Date de consultation notée (comme par exemple : 15 septembre 2004) ; il s'agit bien de la date de votre propre consultation de la page.
- Quand cela est disponible (pour les articles des revues en ligne, c'est souvent le cas), la taille informatique du document.
- Il arrive que des revues paginent leurs fichiers, il faudra alors les noter comme des pages de documents classiques.

### ***Une bibliographie onomachronologique***

Nous venons de présenter une bibliographie *onomachronologique* dans la mesure où son classement définitif tient compte et des noms d'auteur et des dates indiquées juste après et avant le reste de l'entrée. L'intérêt de cette présentation est de permettre dans le texte d'un mémoire ou d'un article, etc. de se référer à la bibliographie de façon très précise et sans interrompre la lecture : on met dans le texte entre parenthèses le nom de l'auteur, l'année éventuellement a, b, c, ..., qui peuvent être suivis d'indication de page spécifiant ainsi la source de la citation possible sans pour autant allonger artificiellement le mémoire. (DUBOIS J., 1964 : 40) rend ainsi compte des coordonnées d'un extrait que le lecteur a clairement le loisir de vérifier tant du point de vue de l'exactitude stricte que de son interprétation quant à son contexte ; vous trouverez des consignes quant à l'insertion des citations dans votre propre texte dans une partie suivante.

Une bibliographie ne doit pas tout recenser; cela reste l'un des fondements d'une bibliographie de fin de mémoire : les informations doivent et ne peuvent que concerner le sujet traité; il est à la limite absurde de mettre Ferdinand de SAUSSURE dans sa bibliographie sous prétexte que l'on rédige un mémoire en Sciences du Langage (pour prendre un terme générique des études sur le langage) ; cela fait bien mais surtout cela fait niais et peu rigoureux.

Cependant, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse qui limiterait la bibliographie à la dizaine d'ouvrages très spécialisés effectivement lus pour un sujet donné ; tout cela dépend du type de mémoire envisagé par chaque directeur ou Ecole Doctorale, mais il est possible de concevoir par exemple un rapport-projet distinguant, dans une bibliographie unique, les ouvrages effectivement lus pour la partie rapport et un ensemble de données bibliographiques provisionnelles destinées à être lues pour la partie projet et recensées uniquement comme telles. Il reste important de signaler les publications du directeur de recherche si elles concernent effectivement le sujet en cours ; vos propres travaux sont sans doute fort imprégnés des propres idées – en défaut ou en complète adhésion – de votre directeur; toute l'astuce consiste à éviter la flagornerie : pourquoi citer son directeur de recherche citant Untel, quand il est souhaitable de citer directement le Untel en question... Là plus qu'ailleurs, nous en restons aux conseils...

On le comprendra, une bibliographie ne peut se dissocier du mémoire : elle en est autant un miroir qu'une perspective; en cela elle est nécessaire et comme nous le disions à l'instant, provisionnelle en partie du devenir d'une réflexion.

## **Les citations**

### ***Le rapport aux recherches***

Les bibliographies d'un mémoire de recherche ont pour communes caractéristiques d'être placées en fin de mémoire (en fait après la conclusion et avant les annexes) dans une partie clairement distincte des autres et en tant que telles d'être mentionnées dans la table des matières ou le sommaire. Elles doivent être onomachronologiques et servir de bibliographie de références au texte rédigé ; cela ne contredit pas ce qui a été expliqué précédemment.

Les différences peuvent tenir en fait à la nature du mémoire. S'il s'agit de boucler sur un sujet très pointu, une question très délimitée, et la bibliographie peut de ce fait comporter un nombre restreint d'entrées y correspondant strictement ; il n'est pas rare de rencontrer une bibliographie d'une dizaine d'ouvrages pour un mémoire même si bien entendu on peut trouver davantage. L'idée reste que les

entrées mentionnées ont de fait servi (même très partiellement) à la rédaction du mémoire. Autre cas de figure, celui où la recherche est prospective : on peut faire figurer des ouvrages qui n'ont pas directement servi (non cités dans le texte, problématique d'un auteur resté sur le plan des généralités connues) mais qui sont destinés, en l'état, aux recherches futures. Ceci est important car cela permet d'évaluer l'étudiant sur ses capacités à mener à bien un projet parce qu'il aura effectivement déjà recensé les ouvrages et articles nécessaires à sa problématique. Il est possible de signaler (par l'astérisque en face de l'entrée bibliographique par exemple) les ouvrages « du projet » de ceux du « rapport ». Si vous choisissiez ce principe vous devriez clairement l'écrire au début de votre bibliographie. Tout cela est à discuter avec votre directeur de recherche qui saura vous orienter sur les choix à opérer (souvent une option médiane est plus adéquate).

### **Citations**

Nous l'avons évoqué, la bibliographie sert à permettre aux lecteurs de situer la citation, la problématique, les théories exposées, évoquées, dans le texte du mémoire. Cette situation ne s'improvise pas et nous recommandons aux étudiants de consulter les mémoires déjà soutenus dès que possible. Voici cependant quelques conseils de rédaction qui sont directement les réponses à des questions posées par les étudiants lors du cours :

- 1 La grande idée est que le lecteur de votre travail puisse toujours clairement distinguer qui est l'auteur du texte qu'il lit ; ainsi, le texte cité sera toujours dans un caractère différent (en général des italiques) et toujours mis entre guillemets du type "*Bonjour...*"; les guillemets « » sont réservés aux guillemets mis par l'auteur cité dans son propre texte. Dès lors, les citations doivent être systématiquement référencées par rapport à la bibliographie de fin de mémoire autant de fois que cela est nécessaire.
- 2 Dans votre texte, vous devez différencier le nom de l'auteur (que vous pouvez choisir d'écrire en petites capitales pour une plus grande fluidité de la lecture) que vous analysez ou commentez de la référence de son texte :

Roman Jakobson propose une typologie des fonctions du langage (JAKOBSON R., 1967)...

- 3 Si vous venez tout juste de citer quelqu'un (c'est à dire sans avoir citer quelqu'un d'autre dans l'intervalle) vous pouvez faire l'économie du nom de l'auteur dans la référence :

« citation » (GARDIN B., 1987 : 12) ; plus loin, l'auteur évoque encore la même idée qui sert de proposition théorique à notre mémoire lorsqu'il dit : « citation » (1987 :45).

### **Bibliothèques et centres documentaires sur Internet<sup>2</sup>**

#### *La ressource de référence*

Il faut d'emblée mentionner les sites de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST) <http://www.inist.fr> et celui de la Bibliothèque nationale de France (BNF) <http://www.bnf.fr> qui demeurent des références. Cependant le site CERISE (développé par l'URFIDST) – Conseils aux Etudiants pour une Recherche d'Information Spécialisée Efficace – propose à la fois des ressources directement (comment chercher, trouver, consulter les documents) et un portail (une liste d'autres liens précieux quelques soient les domaines ou les champs disciplinaires) ; il donne ainsi accès à des catalogues d'une grande diversité et relativement complets.

Sur <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/biblio-i.htm> vous trouverez en outre un point actualisé constamment sur les bibliographies sur Internet, qu'il s'agisse de banques de données (cela renvoie à des moteurs de recherche intégrés qui permettent un tri via le web) ou des listes (cela renvoie à des données déjà triées que l'on peut télécharger directement sur son micro-ordinateur).

Vous devez également consulter le site « Abes » su Système universitaire de documentation. Il vous permet d'effectuer des recherches bibliographiques sur les collections des bibliothèques

---

<sup>2</sup> Les liens sont à jour et actifs au moment de la rédaction de ce cours (octobre 2004). S'ils ne le sont plus (car les pages peuvent changer d'adresses sans préavis pour les usagers), il convient de faire une recherche des sites par moteur de recherche.

universitaires françaises et autres établissements d'enseignement supérieur, pour tous les types de documents et sur les collections de périodiques de 2900 centres documentaires. Concrètement, il permet a) des recherches par mots-clefs, b) d'accéder à des notices descriptives et c) de localiser le document dans telle ou telle bibliothèque (indispensable pour faire des demandes de prêts inter-bibliothèques et pour parfois simplement pouvoir aller consulter le document).

L'adresse du site : <http://corail.sudoc.abes.fr>

Plus généralement, vous devez faire vos recherches via le portail documentaire de l'université de Rennes 2 : <https://scdportail.uhb.fr/flora/jsp/index.jsp>

Nombre de revues toutes disciplines et langues confondues sont consultables : les textes sont au format PDF (toutes les bases de données ne sont pas accessibles pleinement hors d'une connexion sur le campus, mais la plupart le sont. Nous vous recommandons d'avoir une bonne connexion ; il vous faut également vos identifiants Internet).

#### *Autres références*

Par ailleurs voici trois adresses qui compléteront votre liste de sites :

Pour avoir accès à une documentation (en français) sur les librairies et bibliothèques accessibles par le réseau [www.bpi.fr/autres/ecran.html](http://www.bpi.fr/autres/ecran.html) ;

Pour commander (mais avant bien sûr chercher et donc se documenter) des livres par le réseau notamment sur [www.alapage.com](http://www.alapage.com) ;

Les maisons d'éditions françaises commencent à être également sur le web et notamment L'Harmattan ([www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)) qui vous permet d'être tenu au courant (et de commander le cas échéant) de ses publications semaine après semaine.

#### *Un site de téléchargement de données*

Enfin, Nous vous recommandons, pour celles et ceux d'entre vous qui travaillent dans ce champ, de visiter voire d'alimenter la Bibliographie Sociolinguistique Francophone (BSF) sur Internet en vous connectant à : <http://www.bibliographie-sociolinguistique.com>

Vous trouverez un menu qui vous permettra de consulter le site bibliographique réalisé par Nicolas Tsekos et moi-même. Par ailleurs vous aurez la possibilité de participer à une 'bourse d'échange' bibliographique alimentée par les visiteurs du site. Sur ce site vous pourrez directement télécharger sur votre PC (sans droit ni paiement) les données bibliographiques (listes classées par auteur et année).

#### *Moteurs et méta-moteurs*

Bien sûr pensez à utiliser les moteurs de recherche (par exemple [www.google.fr](http://www.google.fr) ou [www.kartoo.com](http://www.kartoo.com) pour trouver d'autres sites, mais aussi des articles, des annonces de colloques (où vous trouverez des bibliographies, des noms d'auteurs,...). Cette liste (réduite à deux éléments) n'est bien entendu pas exhaustive mais nomme les outils les plus performants du moment.

#### **Consulter les bases de données**

Le terme *base de données* implique un type de consultation ; les données étant indexées<sup>3</sup>, il est nécessaire de savoir interroger la base. Notez que les moteurs de recherche fonctionnent sur globalement les mêmes principes : l'utilisation des opérateurs<sup>4</sup> dits « booléens » ou non.

Pour vous faire connaître les plus courants :

AND Terme1 AND Terme2 signifie que l'on souhaite consulter les réponses où apparaissent simultanément les deux termes ;

---

<sup>3</sup> Pensez que toutes les bases de données n'indexent pas de la même façon les documents. Certains font des recherches dans l'ensemble des textes, d'autres mettent des mot-clés (descripteurs) choisis dans un thesaurus fermé, d'autres encore font sans cesse évoluer leur liste de terme... et ça n'est pas exclusif d'autres pratiques.

<sup>4</sup> La disponibilité de chacun de ces opérateurs dépend de chacune des bases. La syntaxe peut aussi varier mais les types d'opérations demeurent.

OR Terme1 OR Terme2 signifie que l'on souhaite consulter les réponses où apparaît l'un des deux termes recherchés ;

NOT Terme1 NOT Terme2 signifie que l'on souhaite consulter toutes les réponses où apparaît le Terme1 sans qu'apparaissent les réponses avec le Terme2 ;

NEAR Terme1 NEAR Terme2 signifie que les deux termes ne doivent pas être distants de plus de x mots pour satisfaire au critère de recherche (la valeur x variant suivant les bases, l'opérateur ne tient pas compte de l'ordre des termes) ;

NEAR/N Terme1 NEAR/N Terme2 signifie que les deux termes ne doivent pas être distants de plus de n mots (n étant défini par l'utilisateur) pour satisfaire au critère de recherche. L'opérateur ne tient pas compte de l'ordre des termes ;

FOLLOWED BY Terme1 FOLLOWED BY Terme2 signifie que le terme Terme1 doit être situé avant le Terme2

Le caractère « ? » joker (que l'on retrouve dans les commandes de base du système d'exploitation) remplace n'importe quel caractère alphanumérique ;

Le caractère « \* » joker (que l'on retrouve dans les commandes de base du système d'exploitation) remplace n'importe quelle chaîne de caractères alphanumériques.

#### *Trouver sur Internet de la littérature grise*

Il est souvent très difficile de trouver des documents qui ne sont pas publiés dans les circuits habituels de diffusion : il peut s'agir de rapports de pré-publications, de comptes rendus, et parfois de revues scientifiques quasi confidentielles. Ces documents peuvent figurer dans une bibliographie (ils peuvent être en ligne ou trouvés grâce à Internet) et sont souvent intéressants pour la recherche. Il ne faut donc pas hésiter à consulter les sites des universités et du CNRS par exemple.

Un site est à ce sujet essentiel car il recense tous les sites web des universités françaises (celles qui en ont ©) : <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/biolo/bioguide2/commun/litgrise.htm> et surtout vous donne des conseils pertinents pour y accéder.

#### ***Les revues spécialisées dans votre discipline ou votre champ de recherche***

D'une manière plus générale, il semble important de consulter également les *revues* qui proposent – en plus des bibliographies d'articles – des comptes-rendus, des notes de lectures, voire des bilans thématiques. Il reste que pour avoir une idée des travaux ce matériau est à connaître et sans doute à parcourir dans sa modernité au moins : les recensements divers sont bien sûr en décalage temporel par rapport à la publication de ces revues.

#### *Revues électroniques*

Il existe de plus en plus de revues électroniques disponibles par simple abonnement (généralement gratuit... nous vous conseillons de délaissier les autres) ou seule lecture. D'une manière générale, pour toute revue papier que vous identifiez, cherchez le site correspondant.

Indispensable à consulter toutes disciplines confondues : <http://www.revues.org>

#### ***La veille documentaire***

Il faut, dès le moment où un projet de recherche est engagé, non seulement mettre en place une recherche documentaire systématique relative à votre question de départ, mais encore s'habituer à faire de la veille documentaire. Autrement dit, il vous faut régulièrement consulter les sites que nous vous avons donnés en référence afin de pouvoir être en permanence au courant des nouvelles publications qui pourraient concerner votre sujet. Si pour les ouvrages, cette veille est relativement aisée par ce moyen, pour les revues, la tâche est plus complexe.

Depuis peu, le réseau des MSH (Maison des Sciences de l'Homme) propose un dépouillement des revues (beaucoup d'entre elles et de plus en plus) dans nombre de disciplines accessible par abonnement.

Ce site est à consulter nécessairement.

Son adresse : <http://www.msh-reseau.prd.fr/RevueSom/>

### ***Se procurer un ouvrage***

Constituer une bibliographie est aussi se procurer un ouvrage, pour cela il n'y a pas de miracle : le recours au libraire ou au bibliothécaire est souvent indispensable (pensez à lui donner toutes les informations!). Les services de commandes d'ouvrages par correspondances demeurent aléatoires ; trois exceptions existent :

- 1) Si vous cherchez un ouvrage qui existe encore ou que votre libraire a classé parmi les épuisés et définitivement indisponibles, commandez-le à :

L'Appel du Livre / 105 rue de Charenton / 75012 Paris / Téléphone : (1) 43 07 43 43 /  
Télécopie : (1) 43 07 50 80 / <http://www.appeldulivre.fr> . Ils vous indiqueront le coût exact (port compris) de votre ouvrage, ainsi que les disponibilités. D'autres que moi ont pu tester l'efficacité de cet organisme.

- 2) Si vous cherchez un ouvrage (attention il y a des erreurs quant aux titres parfois. Les sites **ne sont pas à 100% fiables**) plus généralement : <http://www.amazon.com> **ou** <http://www.fnac.com> **ou encore** <http://www.alapage.com>.
- 3) Depuis peu l'éditeur L'Harmattan (très grand éditeur en Lettres et Sciences Humaines) vous propose deux choses fort intéressantes pour la recherche bibliographique : d'abord vous pouvez vous abonner gratuitement au bulletin mensuel de parutions de ses ouvrages (ce qui permet d'être tenu au courant à moindre frais) et ensuite la Très Grande Librairie (vous pouvez y voir de l'humour ☺) qui permet d'avoir accès au fonds ancien de l'éditeur, fonds constitué d'ouvrages ou de revues de toute provenance comme chez un bouquiniste spécialisé. (<http://www.editions-harmattan.fr>)

## COHERENCE DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Le projet scientifique d'ensemble d'une recherche de ce type est de *comprendre* une situation de pratiques socio-langagières, c'est-à-dire de lui *donner du sens*, par une synthèse des significations que lui attribuent les acteurs sociaux, par une interprétation de son fonctionnement global et par une mise en perspective des interactions complexes entre les divers paramètres variables et invariants. En ce sens, les résultats ne visent pas une *prédictibilité* généralisée sur un élément précis, prédictibilité explicative par des « lois » (ce type de recherche relève davantage d'une approche classique issue des sciences de la nature). Ils visent une mise en relief de stratégies humaines possibles dans certains types de contextes socio-langagiers et plus largement sociétaux.

Il est indispensable de clarifier ce type d'ancrage épistémologie (qu'est-ce qu'une connaissance ?) et théorique (quel type de questionnement ? quel ensemble organisé de définitions ?) pour instaurer une cohérence réciproque entre ces ancrages et la méthode de recherche (c'est-à-dire la méthode de production de connaissance sur un champ consciemment questionné et défini). Dans cette initiation à une méthode de recherche humaine et sociale portant en priorité sur les phénomènes socio-langagiers, cette cohérence sera explicitée au fil de la présentation de la méthode.

## CHAPITRE III

### METHODES D'ENQUETES DE TERRAIN

L'une des questions clés qui se posent à la recherche en science(s) de l'Homme et en science(s) en général est *l'alternative entre méthodes empirico-inductives et méthodes hypothético-déductives*.

#### Les méthodes

##### *Les méthodes dites hypothético-déductives*

Les méthodes dites « hypothético-déductives » sont dominantes en sciences depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Elles ont été transférées vers les sciences de l'Homme naissantes depuis les sciences de la Nature (dites « exactes » ou « dures », ou... « science » tout court !). Elles consistent à proposer au départ de la recherche, à titre d'hypothèse, une réponse à une question, et à valider ou invalider cette réponse en la confrontant par expérimentation, en situation contrôlée, à des données sélectionnées (travail de bureau ou de laboratoire). Les données viennent de la sorte confirmer ou infirmer une construction rationnelle qui, d'une certaine façon, prime sur elles, en ce sens que les données sélectionnées et artificiellement organisées par le chercheur pour son expérimentation sont considérées comme confirmant l'hypothèse à partir d'un certain niveau de fréquence statistique souvent par rapport à un groupe témoin ne subissant pas l'expérimentation. L'hypothèse est alors validée comme règle à portée générale s'appliquant mécaniquement dans les cas similaires.

##### *Les méthodes dites empirico-inductives*

Les méthodes empirico-inductives caractérisent notamment un « paradigme compréhensif » développé en science de l'Homme. Ce paradigme dit aussi « qualitatif » réintègre le Sujet et son contexte dans l'étude scientifique. Il considère, d'une part, que lorsque l'Homme est « l'objet » de sa propre démarche de connaissance, il ne peut inévitablement être que subjectif (ou encore « réflexif » — il s'étudie lui-même), c'est-à-dire interprétatif. Dans cette démarche de recherche, on considère, d'autre part, que les phénomènes humains et sociaux ne sont d'ailleurs ni des « objets » ni les simples conséquences mécaniques des conditions qui les déterminent, mais aussi et surtout des processus imprévisibles engagés de façon consciente et autonome par les humains, qui sont dotés d'un libre-arbitre et de capacités d'inventer leurs comportements, leurs significations et leurs stratégies.

De plus, il intègre le fait que la complexité aléatoire des facteurs intervenants dans les phénomènes humains est telle qu'il apparaît généralement impossible d'en maîtriser totalement et précisément les variables. Ces méthodes empirico-inductives consistent à s'interroger sur le fonctionnement et sur la *signification* de phénomènes humains qui soulèvent des questionnements sociaux et scientifiques, à rechercher des réponses dans les données, celles-ci incluant les interactions mutuelles entre les diverses variables observables dans le contexte global d'émergence du phénomène, dans son environnement, ainsi que les représentations que les sujets s'en font (enquêteur comme enquêtés, l'observateur étant également observé). Il s'agit d'*explicit*er (c'est-à-dire de « rendre compréhensibles les significations d'événements spécifiques ») et non d'*expliquer* (c'est-à-dire d'établir des lois universelles de causalité logique).

Par conséquent, d'une certaine façon, le terrain prime sur la construction intellectuelle, tant en termes de déroulement du travail que, surtout, de méthode d'enquête et de traitement des observations, puisque l'interprétation (co)produite est toujours relative aux observations et à l'*expérimentation* du terrain vécue par le chercheur.

Dans ce cadre le *terrain* est défini de la façon suivante : « le terrain n'est pas une chose, ce n'est pas un lieu, ni une catégorie sociale, un groupe ethnique ou une institution (...) c'est d'abord un ensemble de relations personnelles où 'on apprend des choses'. 'Faire du terrain', c'est établir des relations personnelles avec des gens » (Agier, 2004, 35).

Malgré leur caractère relativement innovant face aux méthodes hypothético-déductives quantitatives de la science classique et positiviste, les démarches qualitatives (aussi appelées « ethnographiques ») sont aujourd'hui très répandues et bien acceptées en « sciences humaines et sociales » (SHS), car elles permettent d'étudier des questions trop complexes et trop humaines pour

une approche classique calquée sur les méthodes expérimentales des sciences naturelles et mathématiques.

### ***Complémentarité des démarches méthodologiques***

Une méthode « intégrée » permet une complémentarité entre les démarches méthodologiques et l'atténuation réciproque des limites de chaque grande méthodologie, en laissant la primauté et la priorité à une approche qualitative (l'inverse étant peu compatible).

Ainsi, sur un cas donné, on travaille toujours d'abord par observation participante, puis ensuite seulement par enquêtes semi-directives et éventuellement directives ouvrant sur des « échantillons » plus larges (accompagnées d'investigations documentaires sur le contexte global, historique, culturel, etc.) et des traitements plus statistiques-analytiques, avant d'en tirer une synthèse interprétative ou de projeter une transférabilité et d'éventuelles recommandations.

### **L'observation participante**

L'observation participante est une méthode principalement issue du champ de l'ethnologie, où elle est largement pratiquée. Ce type d'enquête consiste à réaliser des observations en participant soi-même aux situations authentiques qui les produisent, en contextes spontanés, hors de toute situation explicite et formelle d'enquête. Selon le degré de connaissance du terrain et d'insertion dans la communauté observée, les modalités de l'observation varient, progressant par paliers successifs vers une participation accrue et directe aux échanges.

Les avantages de ce type d'enquêtes sont nombreux et particulièrement efficaces en termes scientifiques :

- il permet de réduire au maximum le fameux *paradoxe de l'enquêteur* (la présence de l'enquêteur modifie les pratiques qu'il souhaite observer), puisque le témoin n'est pas en situation d'enquête ;
- il permet conjointement d'intégrer à l'analyse et d'assumer les effets produits par le sujet-chercheur dans son interaction avec les témoins, de comparer les pratiques par rapport au discours sur les pratiques ;
- il permet d'enquêter de l'intérieur des situations étudiées(s) et donc d'observer des phénomènes habituellement cachés aux regards extérieurs.

On a là une alternative précieuse à la terrible *injonction paradoxale* si fréquente de l'enquêteur à son informateur : « soyez spontané ! ».

Cette méthode participante suppose bien sûr que l'enquêteur appartienne à la communauté sociale étudiée ou, au moins, y soit suffisamment intégré, adopté. Dans un champ de recherche, portant sur des pratiques sociales souvent prises, avec leurs acteurs, dans des enjeux lourds, l'observation participante occupe une place privilégiée. Le sociolinguiste américain W. Labov avait par exemple dû recourir à l'intermédiaire de l'un de ses étudiants noirs pour étudier les pratiques de l'anglo-américain des noirs de Harlem. En termes d'éthique, il faut signaler ici le rôle d'*acteur* par « l'informateur », qui n'est pas un « cobaye » mais un réel *producteur de savoir*.

En revanche, l'observation participante présente certaines limites :

- la difficulté d'enregistrement des faits observés (la présence d'une caméra, d'un micro ou même d'un simple calepin n'étant pas fréquente dans les situations de communication usuelles, notamment celles observées, et les enquêtes à appareil caché étant déontologiquement discutables) ;
- l'implication personnelle de l'observateur, qui peut parfois induire une perception très orientée des phénomènes sans recul ni métaposition suffisante ultérieurement (à l'analyse) ;
- les dimensions réduites d'un terrain qui, certes riche de la complexité des paramètres observés finement dans tout leur contexte, ne permettrait pas une *représentativité* suffisante du contexte général ni la réunion d'un corpus ordonné permettant des techniques analytiques par exemple en étude phonologique ou en statistiques (si tant est que l'on tienne à cette perspective !).

C'est la raison pour laquelle peuvent être utiles des procédures de distanciation, de comparaison et de contre-vérification par d'autres types d'enquêtes (semi-directives et directives) qui permettent des traitements plus quantitatifs.

### **Enquêtes semi-directives avec ou sans entretien, enquêtes directives**

Ces deux types d'enquête partagent la caractéristique fondamentale d'être organisés, présentés et réalisés auprès des informateurs en tant qu'*enquêtes explicites*. L'enquêteur travaille sur la base d'un *questionnaire pré-établi*, interroge l'informateur et recueille ouvertement les réponses, par enregistrement ou par écrit (de sa part comme parfois de celle de l'informateur).

La différence entre enquête semi-directive et enquête directive tient dans la formulation et la passation du questionnaire :

- l'enquête semi-directive est constituée de questions ouvertes auxquelles l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, lors d'un entretien, l'enquêteur se contentant de le suivre dans le dialogue (y compris si l'on s'écarte de la question pendant un certain temps) ;
- l'enquête directive est constituée de questions fermées dont les réponses sont prédéterminées et entre lesquelles, pour une question, l'informateur n'a qu'un choix limité.

L'intérêt majeur en est évidemment le recueil d'informations attendues, estimées nécessaires à la compréhension du cas étudié, selon un cadre plus ou moins précis qui permet l'addition et le *traitement quantitatif des données* recueillies auprès de différents et parfois nombreux informateurs. On recueille des informations préalables sur les caractéristiques ethno-sociolinguistiques des informateurs (âge, origine, profession, langues connues, etc.), qui permettront d'établir d'éventuelles corrélations avec certaines réponses, ainsi que d'établir un échantillonnage statistique (y compris à partir d'un entretien semi-directif, car les informateurs proposent en général des réponses regroupables en types communs par la méthode des *classes d'équivalences*). On peut ainsi choisir ses informateurs, si l'on pense qu'il est important d'équilibrer variables et invariants (par exemple, si l'on fait varier la tranche d'âge, on garde la même localisation, etc.), et sachant qu'il est toujours important de ne pas se limiter au type d'informateurs que le chercheur se représente a priori comme symptomatique de ce qu'il recherche (sinon, il confirme artificiellement ses idées pré-conçues). Enfin, l'entretien semi-directif permet également de recueillir du discours, du matériau linguistique plus autonome sinon plus spontané que lors de réponses fermées (en tenant compte de la situation d'entretien).

La difficulté principale en est double :

- le pré-établissement du questionnaire induit des réponses, notamment dans le cas de l'enquête directive où même les réponses sont préparées (démarche à tendance hypothético-déductive) ; on reproche souvent à ce genre d'enquête de refléter davantage les *représentations à priori* du chercheur que celles des informateurs : nous avons tous fait l'expérience de notre insatisfaction lorsque nous avons dû répondre ce genre de questionnaire (dans des sondages notamment) ;
- la situation explicite et plus ou moins formelle de l'enquête développe des attitudes et discours d'*ajustement de l'informateur* à cette situation même et à l'enquêteur (paradoxe de l'enquêteur) ; l'informateur est ainsi conduit à présenter de lui la facette qui lui semble le mieux convenir au rôle social qu'il joue, à proposer des réponses qu'il présuppose attendues par l'enquêteur, sollicitant même souvent de ce représentant institutionnel du « savoir » la confirmation qu'il a effectivement fourni « la bonne réponse »...

### **L'atténuation des « biais méthodologiques »**

Les préalables aux questionnaires s'avèrent donc essentiels pour en atténuer les *biais*, c'est-à-dire les inductions et les lacunes. La succession des étapes méthodologiques offre de bonnes possibilités.

Le problème du biais introduit par le pré-établissement des questions peut être atténué de deux façons.

L'une, méthodologique, en faisant se *succéder les enquêtes* dans l'ordre participante > semi-directive > directive > interprétation comparative. Les questionnaires sont alors fondés sur des indices

recueillis *sur le terrain* (et non dans les spéculations du chercheur), de façon de plus en plus cadrée. Les enquêtes à caractère plus ou moins directif ne viennent alors que contre-vérifier sur des échantillons plus larges d'informateurs la portée plus générale des observations recueillies par interactions participantes. Elles permettent alors d'assigner à ce qui était des *indices* le statut d'*indicateurs*.

En outre, la comparaison entre les divers résultats recueillis par les différents types d'enquête sur un même terrain ou sur des terrains différents (mais comparables) met en lumière les éventuels effets d'orientation des réponses induits par le mode d'observation ainsi que les spécificités frappantes du cas examiné. Le recours à une documentation générale présentant des données globales (historiques, sociologiques, etc.) contribue à cette démarche et fournit des points de repères essentiels à la *contextualisation* des faits observés : le chercheur peut alors croiser les informations, les renvoyer en interrogations complémentaires auprès des informateurs, dégager une interprétation.

Tenir compte de l'effet d'interaction et du contexte, c'est également poser des questions d'abord indirectes : il est plus facile de faire parler les gens sur les autres que sur eux-mêmes et de contourner ainsi les accommodations personnelles du témoin à l'enquêteur, qui amènent l'informateur à se présenter au chercheur tel que l'informateur le souhaite ou tel qu'il suppose que l'enquêteur le souhaite (on répond à l'enquêteur ce qu'on croit qu'il attend pour lui faire plaisir ou ce qu'on croit convenable de dire dans cette situation). C'est surtout ne pas imposer de catégories et de désignations préconçues mais faire émerger celles de l'acteur social pour les réutiliser et éventuellement les confronter ultérieurement à d'autres. Des questions se recoupant et se contre vérifiant permettent de déceler les paradoxes, ostentations et dissimulations dans les réponses.

L'utilisation de questionnaires élaborés par d'autres chercheurs, avec ou sans adaptation selon le besoin, permet également de réduire l'effet de subjectivité du chercheur hyper-spécialisé.

Dans une approche interprétative, à dominante empirico-inductive, les informations privilégiées sont avant tout celles recueillies par observation participante (micro-interactions), secondairement celles recueillies par enquêtes semi-directives (intermédiaires entre les précédentes et les enquêtes directives car à la fois ouvertes et pré-cadrées). Les enquêtes directives ne sont pas considérées comme un bon moyen d'accès aux pratiques étudiées et aux significations qu'on cherche à en dégager, pas plus évidemment que les pourcentages que ces enquêtes permettent de calculer. Un chercheur de terrain leur octroie donc une validité mineure dans l'ensemble de l'appareil méthodologique, où elles ont surtout un rôle de vérification et d'équilibrage du produit de l'intersubjectivité chercheur/informateur. Cela réduit donc largement les biais hypothético-déductifs propres à la directivité de ces enquêtes (et inversement).

Une autre forme d'atténuation des biais est possible en considérant que l'essentiel visé est la pratique entre les locuteurs dans sa relativité au contexte spécifique de l'échange langagier. Et ceci qu'il s'agisse des conversations du vécu « ordinaire » ou du dialogue chercheur / informateur, en ce sens que la rencontre des subjectivités, l'intersubjectivité, est le meilleur garant contre la subjectivité unilatérale (au mauvais sens du terme). Or une enquête directive laisse une place énorme à la parole du sujet enquêteur et une place minimale à celle du sujet informateur, contraint de se fondre dans le cadre préconçu par l'enquêteur. En fait, toute théorie interprétative (ou encore herméneutique) est nécessairement fondée sur une démarche interactionnelle (ou encore dialogique). C'est bien par l'examen prioritaire de la complexité de diverses situations locales contextualisées que l'on tend vers une vision plus générale, laquelle n'a d'intérêt scientifique et social qu'en tant qu'elle permet de comprendre, de prendre en compte et de résoudre éventuellement des problèmes effectivement vécus sur le terrain par les acteurs sociaux, dans leurs dimensions concrètes et situées.

### **Statut et fonctions du corpus**

Le biais et le contre-biais relèvent d'abord d'une posture épistémologique et théorique avant de relever d'une technique méthodologique (qui peut ensuite être élaborée de façon cohérente avec la posture adoptée).

Davantage qu'une simple question technique, la question des « corpus » est l'une des entrées par lesquelles se pose le problème fondamental de la configuration théorique et épistémologique d'une

recherche. Dans une approche qualitative / ethnographique (empirico-inductive) des phénomènes sociolinguistiques, on considère :

- qu'il n'y a pas de corpus objectivement représentatif, pas de *données* objectives (et surtout pas les « données quantitatives »), pas de généralisation déterministe acceptable à partir d'un corpus clos ;
- que si biais il y a, c'est dans l'absence de prise en compte, de reconnaissance et d'équilibrage de l'intersubjectivité interprétative, car on ne peut viser qu'à dégager des tendances relatives en termes de significations élaborées avec (et pour) les acteurs sociaux à partir d'un terrain investi en profondeur, d'où des biais de focalisation et d'induction.

Le rôle du « corpus » dans la recherche en Lettres et SHS peut être représenté sur un continuum entre deux polarités qui lui ont accordé des statuts et des rôles différents :

- un statut « primordial », en ce sens que le travail du chercheur est fondé en priorité sur un ensemble de « données » prélevé dans le « réel » et analysé en lui-même (voire pour lui-même), la technicité méthodologique étant alors focalisée sur l'élaboration et la présentabilité du corpus (*corpus constitutif*) ;
- un statut « secondaire », en ce sens que le travail du chercheur est fondé en priorité sur sa fréquentation assidue et réflexive du « terrain », dont le corpus constitue un exemplar d'« observables » interprétables en les re-contextualisant, la technicité méthodologique étant alors focalisée sur les modalités d'investissement dans le terrain social (*corpus restituitif*).

Ainsi, ce qui est corpus dans un cas (un matériau enregistré, organisé, nettoyé et archivé comme un produit fini de façon techniquement impeccable) ne l'est pas pour l'autre (qui préfère un matériau plus « sauvage » ou plus « brouillon » témoignant d'un processus non artificiel d'investissement du terrain, du type notes à la volée, carnet de terrain, photos sur le vif, tranches de vie, etc.). Et inversement.

Dans une méthode ethnographique, dès lors, le statut des observables réunis en un « corpus » selon une élaboration orientée par la compréhension du terrain relève du principe de *significativité* et non du principe de représentativité. La question n'est pas de déterminer comment et en quoi ce matériau partiel « reflète le réel » mais comment et en quoi il rend compte de certaines constructions interprétatives du monde social par certains de ses acteurs (y compris le chercheur qui en est un acteur en méta-position). A l'échantillonnage statistique (qui présuppose un déterminisme généralisant et une universalité transcendantale des catégories), on préfère la *saturation significative* d'un terrain singulier (les divers comportements et interprétations ont été pour la plupart observés et l'investigation ne permet plus d'en rencontrer de nouveaux sur ce terrain pour l'instant).

### **Principes de traitement des « données »**

Il est préférable de parler d'*assemblage des observables* plutôt que de « recueil de données », car les éléments en question ne sont pas des dons spontanés déposés au bord du chemin par des informateurs et qu'il ne resterait plus qu'à « cueillir » ou « collecter ». Ce sont des phénomènes ordinaires, plus ou moins spontanés, activés dans la vie sociale et, en l'occurrence, plus ou moins par le chercheur qui les rassemble de façon volontaire pour leur donner le statut d'informations à observer.

Une fois l'assemblage des observables effectué, en allant de la prise globale d'informations et d'indices par observation participante de micro-situations jusqu'à l'éventuel échantillon quantitatif constitué par enquête directive, arrive la phase d'analyse de ces « données » ouvrant aussitôt sur l'élargissement que va produire la synthèse interprétative. Cette *phase analytique* fonctionne comme un crible où chaque élément est examiné en détail, catégorisé et corrélé à un ensemble. Cependant, et c'est là notamment qu'une approche systémique complexe interprétative diffère d'une approche analytique structurale classique, le travail du chercheur ne s'arrête pas là.

Du point de vue méthodologique, en effet, en cohérence avec le cadre théorique, le fonctionnement global de l'ensemble est considéré comme rétro-agissant sur celui des parties (et non exclusivement le

contraire). Il faut donc *rapporter l'analyse du fonctionnement des éléments à celle du fonctionnement du tout*. Dans notre cas, le tout, c'est le contexte global de la ou des situation(s) socio-langagières.

De plus, le projet scientifique d'ensemble étant de *comprendre* une situation, c'est-à-dire de lui *donner du sens*, par interprétation de son fonctionnement et mise en perspective des interactions complexes entre les divers paramètres variables et invariants, la phase analytique conduit nécessairement aussitôt à une synthèse qui met l'accent sur la globalité contextuelle du cas examiné. En ce sens, les résultats visent moins une *prédictibilité* généralisée sur un élément précis, prédictibilité explicative de type causal qui relève davantage d'une approche structurale classique, qu'une mise en relief de stratégies humaines possibles dans certains types de contextes ethno-sociolinguistiques et plus largement sociétaux. L'analyse ne présente ici qu'un intérêt *technique*, préalable à la synthèse interprétative complémentaire, de la même façon que les données chiffrées obtenues par enquêtes directives sont secondairement complémentaires à l'observation participante. Il faut donc plus largement faire appel à des procédures de comparaison, de synthétisation et d'interprétation des données.

Sur le plan opératoire, une synthèse interprétative se réalise selon la démarche suivante :

- *Mise en relation triangulaire* de pratiques socio-langagières observées, avec d'une part le contexte perçu de leur production et avec d'autre part les représentations socio-langagières observées auprès des acteurs sociaux concernés (y compris l'observateur), à savoir leurs interprétations (significations d'après eux, y compris au plan symbolique), leurs intentions prétendues, leurs motivations justificatives explicites, leurs raisonnements à ce propos, leurs connaissances, leurs croyances et leurs valeurs.
- *Identification des paradoxes* ou antagonismes apparents et *recherche de leur intégration dans une compréhension intégrante*. Cette intégration dialogique implique une recherche de la *récurtivité* des phénomènes, c'est-à-dire des fonctionnements « en boucle de rétro-action » comme on dit en analyse systémique, ou plutôt « en hélice », terme à préférer pour son sens dynamique (une boucle tourne sur elle-même, une hélice avance). Les paradoxes et antagonismes rencontrés sont surtout constitués autour de conflits avec des « solutions » contextuelles d'intermédiaires et d'accommodements (les acteurs sociaux font du conflit une ressource en associant deux facettes a priori contradictoires). Attention : intégrer les antagonismes pour mieux les comprendre ne signifie pas les « résoudre » ou les éliminer. Le dialogue, voire le conflit, et en tout cas la *tension* entre points de vue divers, est un moteur fondamental de la vie sociétale (et du savoir scientifique lui-même).
- *Comparaison* des parties et du tout, de divers cas similaires selon des paramètres divers, des données quantitatives et des données qualitatives, jusqu'à *saturation* (au sens qualitatif, c'est-à-dire jusqu'à l'étude de nouveaux cas n'apporte plus d'enrichissements significatifs pour le type de cas étudié).

Ces opérations sont le lieu essentiel de *l'interaction entre différents types d'observables et paramètres*, à savoir l'articulation micro/macro et l'interdisciplinarité. Les éléments historiques, culturels, politiques, sociaux, etc., recherchés au niveau macro dans des études préexistantes ou à un niveau intermédiaire par enquêtes directives sur échantillonnage, sont articulés avec les éléments micro observés. Le fait d'opter pour l'examen de cas précis où se jouent des stratégies individuelles n'exclut pas, bien au contraire, de les rapporter à des données sociétales plus générales, et vice-versa.

Quand on parle de *contexte*, il ne s'agit pas exclusivement du micro-contexte d'une interaction sociale, il s'agit également de l'environnement, du contexte global des paramètres en jeu dans la société, le groupe, la langue, etc., qui « cadrent » cette interaction langagière.

### **Qu'est-ce que l'interdisciplinarité ?**

L'*interdisciplinarité* constitue une option méthodologique, théorique et épistémologique fondamentale. Il ne s'agit pas d'une simple *pluridisciplinarité*. La *pluridisciplinarité*, c'est la présence simultanée de plusieurs disciplines dans un cadre institutionnel ou scientifique donné. Elle fonctionne

par juxtaposition de points de vue sur une question donnée. Premier stade avant l'interdisciplinarité, elle n'en est pas la garantie absolue.

L'*interdisciplinarité* consiste à croiser, à tisser ensemble, des apports venus de diverses disciplines, ce qui implique au minimum d'explicitier comment telle information ou tel concept pris dans tel autre domaine enrichit notre recherche, même s'ils sont issus d'un courant scientifique « antagoniste ». Elle est facilitée par le fait de réunir des travaux partageant explicitement un paradigme de base, des méthodes, des modèles *transdisciplinaires* (cas le plus fréquent). Pour qu'un travail réellement *interdisciplinaire* ait lieu, il faut que des chercheurs de cultures disciplinaires distinctes coopèrent effectivement sur une recherche effectivement commune, chacun apportant de sa discipline une culture (et donc un langage), des objets, des terrains, des méthodes, des outils conceptuels, des cadres théoriques. L'interprétation, la reformulation et le repositionnement de propositions scientifiques émanant d'un champ disciplinaire via le point de vue, le langage, le cadre d'une autre discipline, la confrontation d'observables construits selon des méthodes différentes, produisent des appropriations effectives et de réels recadrages innovants. L'interdisciplinarité produit une synthèse des apports de démarches complémentaires considérées comme portant toutes, pour notre champ de recherche, sur le même objet / sujet, l'Homme et la Société, mais y travaillant par des entrées différentes, et permettant conjointement d'éclairer la complexité de cas observés.

En ce sens l'interdisciplinarité n'est pas une *indisciplinarité* : il faut des disciplines distinctes pour et suffisamment différentes pour qu'elles puissent se croiser et réaliser des apports mutuels, au fond dans une démarche comparatiste, dont on sait qu'elle s'applique nécessairement à des éléments à la fois suffisamment semblables et dissemblables pour être comparés.

La *transdisciplinarité* caractérise une méthode, un outil, un concept terminologique, etc., présent dans diverses disciplines. Mais il ne peut s'agir exactement de la même méthode, du même outil, du même concept, car ceux-ci sont nécessairement adaptés à chaque champ disciplinaire, y font sens dans un réseau de significations toujours partiellement spécifique. L'emprunt adapté de termes et de concepts d'une discipline à l'autre est de type *transdisciplinaire*. Et il faut ici se garder d'une illusion trompeuse : celle selon laquelle, parce qu'on partage certains éléments, parce qu'on travaille sur ce qu'on désigne par le même terme (par exemple *interaction*, *représentation*, *texte...*), il s'agirait — voire il *devrait* s'agir — du même élément exactement, du même concept, du même objet. Cela n'est ni possible, ni souhaitable. La condition, l'enjeu de l'enrichissement mutuel, résident dans la diversité relative, explicitée et articulée d'apports partiellement distincts, par la libre adaptation à son nouveau contexte de l'élément emprunté.

Pour envisager comment une enquête de terrain est menée et permet de travailler les représentations voir par exemple BULOT T., 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans *Diversité Langues VI* (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec, 21 pages.

Mettre en lien ce texte à : <http://www.telug.quebec.ca/diverscite/SecArtic/Arts/2001/bulot/txt.htm>

## CHAPITRE IV

### DEPOUILLEMENT DES DONNEES (ANALYSES QUANTITATIVES/QUALITATIVES, NOTAMMENT SOUS EXCEL-TABLEUR)

#### Introduction

##### *Objectif de ce cours en ligne*

Le but de ce cours en ligne est de montrer que l'utilisation d'un tableur peut s'avérer très rentable dans le cadre de recherches en sociolinguistique, pour dresser des statistiques, extraire des données pertinentes de la masse de données recueillie lors d'une enquête sociolinguistique, dégager des tendances, ou encore présenter des résultats sous forme graphique... Certes, se familiariser à l'utilisation d'un outil informatique demande un certain investissement en temps, mais celui-ci sera vite rentabilisé car l'utilisation d'un tel outil permet par la suite de gagner de longues heures lors du dépouillement des enquêtes, d'analyser les données de façon évoluée, et de leur faire subir des traitements qu'il serait trop long, voire impossible, de faire manuellement. Le cours prend également pari que vous pouvez sur nombre d'approches vous passer de maîtriser les outils statistiques, dès lors que vous travaillez sur du qualitatif ou des tendances.<sup>5</sup>

##### *Éléments bibliographiques*

BERTHIER Nicole, 1998, *Les techniques d'enquêtes*, Armand Colin, Paris, 254 pages.

BULOT Thierry, *La langue vivante*, L'Harmattan, Paris, 222 pages.

GEORGIN Jean-Pierre, 2002, *Analyse interactive des données (ACP, AFC) avec Excel 2000* (Théorie et pratique, PUR, Rennes, 267 pages

##### *Le tableur Excel*

MICROSOFT EXCEL est un logiciel largement répandu qui intègre un tableur puissant, un gestionnaire de base de données, ainsi qu'un grapheur. Utiliser Excel permet à un chercheur de se libérer des tâches secondaires (trier des données, calculer des moyennes à la main, ou dessiner des graphes sur papier) et lui permet ainsi de consacrer plus de temps à l'interprétation des résultats ou à la recherche de nouvelles hypothèses.

En outre, Excel permet désormais de sauver les feuilles de calcul au format HTML de telle sorte qu'elles puissent être publiées directement sur Internet. Étudiants et chercheurs peuvent ainsi facilement publier les résultats de leurs recherches et les rendre instantanément disponibles à l'ensemble de la communauté scientifique, alors qu'autrefois, il fallait obligatoirement passer par l'intermédiaire de revues par exemple.

##### *Configuration nécessaire*

Il existe plusieurs versions d'EXCEL : versions PC ou Macintosh. Ce cours a été conçu en se basant sur les versions Windows (Excel 5, Excel 97 ou Excel 2000), mais il sera également utile aux utilisateurs de la version d'Excel pour Macintosh, voire même d'autres tableurs, car les concepts qui sont évoqués ici sont généraux (seules les touches de raccourcis varieront d'un tableur à l'autre).

Il n'est pas nécessaire de posséder Excel pour utiliser ce cours en ligne. Nous avons en effet décidé de parsemer ce didacticiel de captures d'écrans afin que les étudiants n'ayant pas accès à un ordinateur comportant Excel ne soient pas trop pénalisés. Mais il est évident que ceux qui pourront avoir accès à un poste sur lequel Excel est installé pourront mieux se familiariser avec cet extraordinaire outil.

##### *Pré-requis*

Ce cours s'adresse apparemment aux seuls étudiants qui connaissent déjà les notions de base d'EXCEL, à savoir :

---

<sup>5</sup> [Sans quoi nous vous renvoyons à l'utile manuel de Jean-Pierre GEORGIN \(2002\).](#)

- saisie et formatage de données dans une feuille de calcul
- sélection de plages de cellules
- chargement et sauvegarde de classeurs, etc.

Mais en réalité, si vous ne connaissez pas ces principes de base, référez-vous à l'aide intégrée d'EXCEL (touche F1). D'ailleurs, si vous êtes novice en informatique, la touche « F1 » doit devenir un réflexe car elle permet d'afficher, dans la majorité des logiciels de bureautique, une aide contextuelle (c'est à dire une aide relative au module du logiciel que vous êtes en train d'utiliser).

Le cours est organisé en deux temps :

***Temps 1: les compétences***

- Créer des bases de données.
- Utiliser les filtres automatiques pour extraire et présenter les données qui vous intéressent.
- Générer des tableaux croisés permettant de regrouper et recouper les données en vue de les analyser et les interpréter.
- Utiliser le grapheur pour représenter graphiquement ces données.

***Temps 2: Travailler sur des données langagières***

- Le projet d'analyse
- Le dépouillement des données
- La pré-analyse des réponses
- L'analyse

Vous trouverez sur le fichier [Utiliser Excel pour le traitement des données](#) des éléments en partie complémentaires. Nous vous conseillons de vous y reporter le plus souvent possible

***Temps 1 : les compétences***

***Base de données (ou liste)***

*Introduction*

Une base de données est une collection d'informations ayant la même structure. La nature de ces informations est déterminée par le libellé d'entête de colonne. Les différentes lignes d'information placées les unes au-dessous des autres constituent les enregistrements de la base de données.

Dans Excel, un certain nombre de traitements peuvent être effectués sur les listes de données (filtrage en fonction de critères définis, extraction, calcul statistiques, sous totaux...).

*Création de la base de données*

Supposons que l'on mène une étude sur une population constituée uniquement d'étudiants originaires de Rouen.

On considère que chaque étudiant est caractérisé par :

Son prénom

Son sexe

Son âge

Son niveau universitaire (LICENCE, MAITRISE, DEA ou THESE)

Son origine géographique (rive droite / rive gauche)

Le but de l'étude est de déceler d'éventuels liens entre ces caractéristiques.

Excel permet de répondre rapidement à des questions comme :

A-t-on plus de chance d'obtenir une maîtrise si on est originaire de la rive droite ?

Quel est l'âge moyen des filles de DEA ?

Les filles de Licence sont-elles plutôt originaires de la rive droite ou de la rive gauche ?

La création d'une telle base de données est aisée : sur la première ligne d'une feuille de calcul, on place les titres des informations (en l'occurrence : prénom, sexe, âge, niveau universitaire, origine géographique).

	A	B	C	D	E	F	G
1							
2			prénom	origine	sexe	diplôme	âge
3							
4							
5							

Puis sur les lignes suivantes, ligne après ligne, on entre les informations propres à chaque entité (dans l'exemple, les informations collectées relatives à chaque étudiant).

	A	B	C	D	E	F	G
1							
2			prénom	origine	sexe	diplôme	âge
3			Alexandra	Rive droite	fille	DEA	27
4			Claude	Rive gauche	garçon	DEA	24
5			Claude	Rive gauche	fille	LICENCE	21
6			Dominique	Rive droite	garçon	DEA	23
7			Dominique	Rive droite	fille	THESE	26
8			Olivier	Rive gauche	garçon	MAITRISE	24
9			Olivier	Rive droite	garçon	DEA	24
10			Olivier	Rive gauche	garçon	DEA	27
11			Anatole	Rive droite	garçon	DEA	23
12			Jean	Rive droite	garçon	LICENCE	21
13			Jean	Rive gauche	garçon	DEA	23
14			Jean	Rive gauche	garçon	LICENCE	22
15			Xavier	Rive gauche	garçon	MAITRISE	23
16			Xavier	Rive droite	garçon	LICENCE	22
17			Xavier	Rive droite	garçon	DEA	24
18			Pierre	Rive gauche	garçon	THESE	26
19			Pierre	Rive droite	garçon	MAITRISE	21
20			Séverine	Rive gauche	fille	LICENCE	22
21			Stéphanie	Rive gauche	fille	LICENCE	22
22			Stéphanie	Rive droite	fille	LICENCE	22
23			Virginie	Rive gauche	fille	THESE	26
24			Olivier	Rive gauche	fille	MAITRISE	24
25							
26							
27							

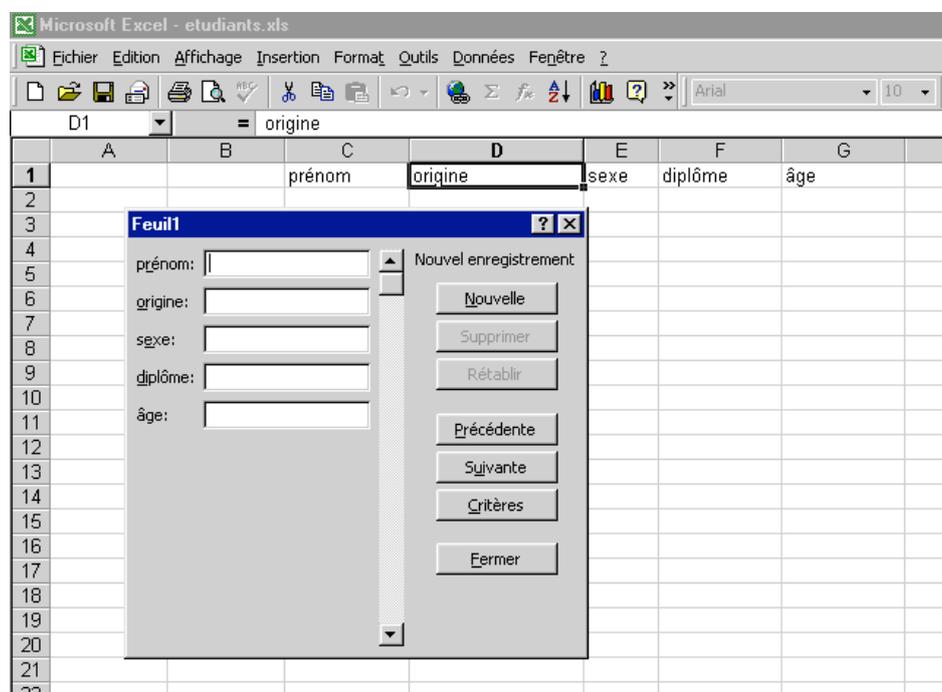
ATTENTION : il ne faut pas passer de ligne dans une liste, ni laisser de colonne vide : la structure doit être compacte.

On peut, comme dans un tableau normal, utiliser des formules de calcul, et nommer la liste pour la référencer rapidement.

#### *Deuxième façon de créer une base de données*

Une liste peut aussi se définir dans un masque de saisie prédéfini appelé LA GRILLE.

Commencez par entrer les titres des champs de la liste dans une feuille, puis placez-vous sur l'un d'entre eux, par exemple, le champ « origine », et appelez le menu Données/Grille. La grille de saisie apparaît avec les noms des champs à gauche, des boutons de commande et les zones de saisie des valeurs.



#### *Ajout d'enregistrement avec la grille*

Cliquez sur Nouvelle

Une nouvelle fiche vierge s'affiche permettant la saisie.

Remplissez la première zone de saisie,

Appuyez sur la touche clavier <TABULATION> pour passer à la rubrique suivante.

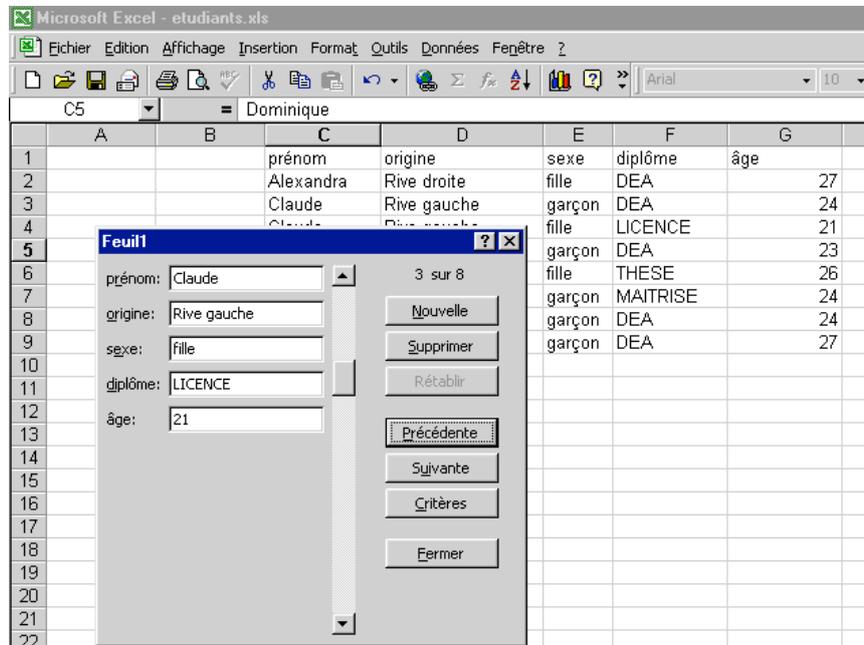
L'enregistrement entièrement saisi, cliquez sur Nouvelle pour confirmer la création d'un nouvel enregistrement.

Remarque : vous n'êtes pas obligé d'utiliser la grille : les données peuvent aussi être directement saisies et modifiées dans les cellules. Mais vous devrez alors également recopier les formules (pour les champs calculés) vers le bas pour les ajouts d'enregistrements.

### Visualiser les enregistrements avec la grille

Utiliser les boutons Suivante et Précédente pour faire défiler les différentes fiches ou bien utiliser la barre verticale de défilement.

Un compteur situé en haut à droite de la grille indique en permanence le numéro de fiche affichée (pointée) ainsi que le nombre total de fiches.



### Modifier un enregistrement avec la grille

Cliquez dans la rubrique à modifier ou utiliser la touche clavier <TAB>.

Modifiez la donnée comme dans une cellule de feuille.

ATTENTION : le bouton Rétablir permet de retrouver la donnée avant modification. Il n'est utilisable que si vous n'avez pas changé d'enregistrement, sinon il est impossible de rétablir l'ancienne valeur. Le seul moyen de récupérer d'anciennes valeurs est alors d'utiliser la commande Ouvrir du menu Fichier en confirmant que l'on souhaite revenir au document enregistré sur le disque de sauvegarde.

### Détruire un enregistrement avec la grille

Affichez l'enregistrement par Suivant ou Précédent ou utilisez la recherche par Critère(s).

Cliquez sur Supprimer.

Cliquez sur OK pour confirmer la destruction.

### Recherche d'enregistrements avec la grille

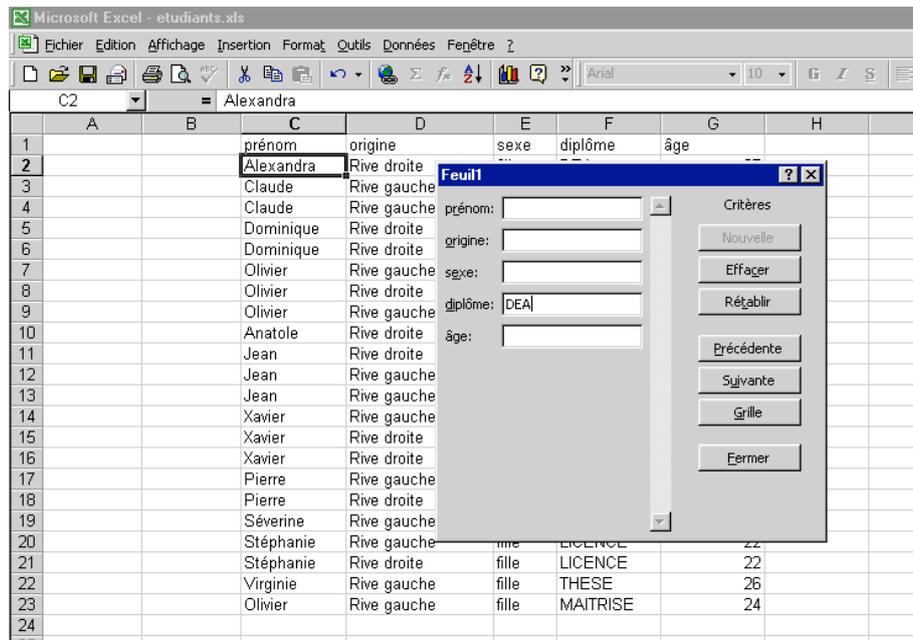
La grille permet d'effectuer des recherches, c'est à dire d'extraire des données : elle permet par exemple de visualiser rapidement et simplement les enregistrements répondant à des critères particuliers (par exemple, visualiser tous les élèves de DEA ayant 22 ans ou plus).

Placez-vous sur le premier enregistrement de la base (en utilisant l'ascenseur de la barre de défilement de la grille).

Cliquez sur le bouton Critères.

Une fiche vierge de critère(s) est affichée.

Placez les critères de recherche dans le ou les champs correspondants. Dans l'exemple ci-dessous, on désire trouver tous les étudiants de DEA.



Cliquez alors sur Suivante ou Précédente pour visualiser les enregistrements correspondants aux critères.

Quand toutes les fiches vérifiant ces conditions auront été affichées, un signal sonore vous avertira qu'il n'y a plus de fiche correspondant aux critères indiqués.

ATTENTION : la position initiale du pointeur de fiches influence les recherches. La recherche s'effectue à partir de cette position (fiche en-cours) puis vers les fiches suivantes ; les fiches précédentes ne sont pas consultées. Il est donc vivement conseillé de revenir sur le premier enregistrement avant toute nouvelle demande de recherche.

S'il n'existe pas d'enregistrements correspondant au(x) critère(s) indiqué(s), la fiche pointée initialement reste dans la grille, et la sélection de Suivante et Précédente génère un bip sonore.

Plusieurs critères indiqués dans des champs différents de la grille doivent tous être vérifiés pour qu'un enregistrement soit trouvé.

Les caractères de substitution \* et ? peuvent être utilisés dans les critères de recherche sachant que :

Le caractère \* remplace n'importe quelle suite de caractères (par exemple MAR\* retournera aussi bien les MARTIN que MARICOURT ou MARLET)

? remplace un et un seul caractère (par exemple DUPON ? retournera les DUPONT ? LES DUPONT, ou les éventuels DUPONG)

On peut également effectuer des recherches sur les valeurs numériques ou sur les dates en utilisant les opérateurs de comparaison suivants :

> pour Supérieur

>= pour Supérieur ou égal

< pour Inférieur

<= pour Inférieur ou égal

= pour Egal

<> pour Différent de

Ex. : pour rechercher les étudiants ayant 22 ans ou plus : >=22

Pour revenir à la base de données en mode feuille, il suffit de fermer la grille grâce au bouton Fermer.

### ***Interrogation de la base de données avec un filtre automatique***

Nous venons de voir que la grille permettait d'interroger la base de données pour y trouver les étudiants vérifiant certains critères. Mais il existe une autre façon, beaucoup plus puissante, d'extraire des données de la base : elle repose sur l'utilisation des filtres automatiques.

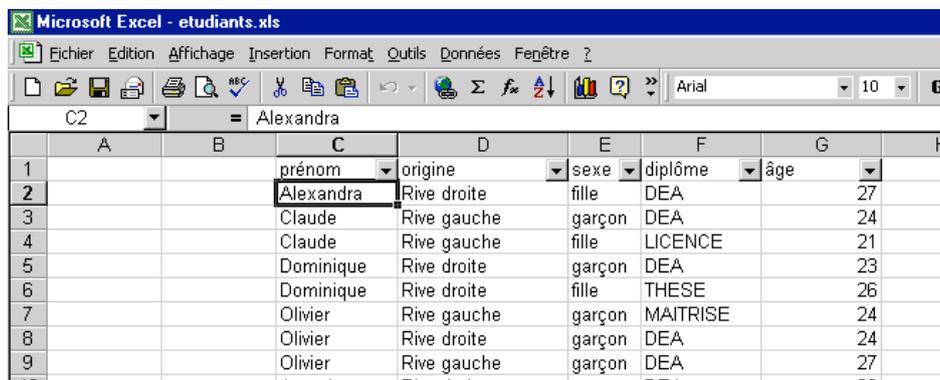
#### *Mise en place du filtre automatique*

Le but est de visualiser les enregistrements répondant à certains critères (par exemple, visualiser les étudiants de licence)

Sélectionnez une cellule active dans la liste

Activez la commande Filtre, sous-commande Filtre automatique du menu Données

Chaque cellule champ contient alors une case déroulante



	A	B	C	D	E	F	G	H
1			prénom	origine	sexe	diplôme	âge	
2			Alexandra	Rive droite	fille	DEA	27	
3			Claude	Rive gauche	garçon	DEA	24	
4			Claude	Rive gauche	fille	LICENCE	21	
5			Dominique	Rive droite	garçon	DEA	23	
6			Dominique	Rive droite	fille	THESE	26	
7			Olivier	Rive gauche	garçon	MAITRISE	24	
8			Olivier	Rive droite	garçon	DEA	24	
9			Olivier	Rive gauche	garçon	DEA	27	

En cliquant sur celle-ci vous pouvez établir des critères.

Cliquez sur la case déroulante d'un des champs : la liste exhaustive des valeurs prises par le champ tout au long de la base apparaît alors. Si un champ prend plus de quatre valeurs différentes, une barre de défilement permet de se déplacer dans cette liste. Pour établir vos critères, cliquez alors sur le mot ou la valeur de votre choix pour chacun des champs désirés.

prénom	origine	sexe	diplôme	âge
Alexandra	Rive droite	fille	(Tous)	27
Claude	Rive gauche	garçon	(10 premiers...)	24
Claude	Rive gauche	fille	(Personnalisé...)	21
Dominique	Rive droite	garçon	DEA	23
Dominique	Rive droite	fille	LICENCE	26
Olivier	Rive gauche	garçon	MAITRISE	24
Olivier	Rive droite	garçon	THESE	24
Olivier	Rive droite	garçon	DEA	24
Olivier	Rive gauche	garçon	DEA	27
Anatole	Rive droite	garçon	DEA	23

### Utilisation de la liste « déroulante »

« Tous » : permet de supprimer le(s) critère(s) mis en place sur ce champ.

En pointant sur une des quatre valeurs DEA, LICENCE, MAITRISE ou THESE, vous mettez en place le critère d'égalité sur cette valeur à ce champ.

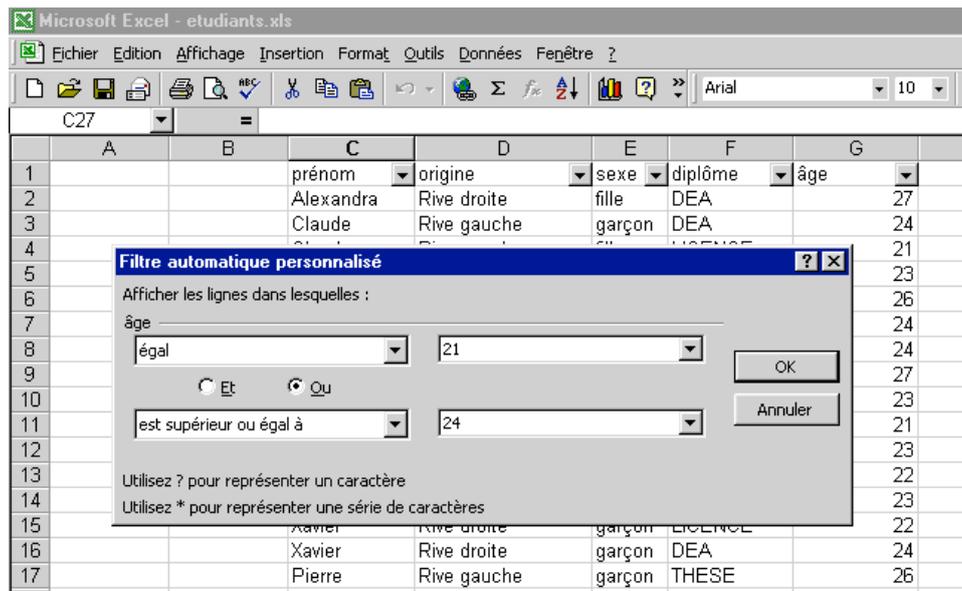
L'exemple ci-dessous montre ce qui se produit lorsque l'on sélectionne « LICENCE » dans la case « déroulante » correspondant au diplôme.

	A	B	C	D	E	F	G
1			prénom	origine	sexe	diplôme	âge
4			Claude	Rive gauche	fille	LICENCE	21
11			Jean	Rive droite	garçon	LICENCE	21
13			Jean	Rive gauche	garçon	LICENCE	22
15			Xavier	Rive droite	garçon	LICENCE	22
19			Séverine	Rive gauche	fille	LICENCE	22
20			Stéphanie	Rive gauche	fille	LICENCE	22
21			Stéphanie	Rive droite	fille	LICENCE	22
24							
25							

Dès qu'un critère est positionné sur un champ, les numéros de ligne de la feuille sont en bleu. Les champs sur lesquels les critères sont en cours ont aussi leur case « déroulante » en bleu.

Pour retrouver une visualisation intégrale de la liste il suffit de supprimer les critères en cours en sélectionnant « Tous » ; les numéros de ligne repassent en couleur noir.

« Personnalisé » : fait apparaître une boîte de dialogue permettant d'établir des critères selon les principes vus lors de l'utilisation de la grille (utilisation des caractères \* et ? sur les textes, des signes >, <, et = sur les nombres et des opérateurs logiques ET/OU). On peut par exemple chercher les étudiants ayant « 21 ans » OU « 24 ans ou plus »



### Tableau croisé

Un rapport de tableau croisé dynamique est un tableau interactif permettant de synthétiser rapidement de grandes quantités de données. Vous pouvez faire pivoter ses lignes et colonnes pour afficher diverses synthèses des données source, filtrer les données en affichant différentes pages ou afficher les détails des zones intéressantes.

### Intérêt des tableaux croisés

Par exemple, à partir des données brutes suivantes, recueillies lors d'une enquête ...

The screenshot shows an Excel spreadsheet with a table of student data. The table has columns for 'prénom', 'origine', 'sexe', 'diplôme', and 'âge'. The data is as follows:

	A	B	C	D	E	F
1	prénom	origine	sexe	diplôme	âge	
2	Alexandra	Rive droite	fille	DEA	27	
3	Claude	Rive gauche	garçon	DEA	24	
4	Claude	Rive gauche	fille	LICENCE	21	
5	Dominique	Rive droite	garçon	DEA	23	
6	Dominique	Rive droite	fille	THESE	26	
7	Olivier	Rive gauche	garçon	MAITRISE	24	
8	Olivier	Rive droite	garçon	DEA	24	
9	Olivier	Rive gauche	garçon	DEA	27	
10	Anatole	Rive droite	garçon	DEA	23	
11	Jean	Rive droite	garçon	LICENCE	21	
12	Jean	Rive gauche	garçon	DEA	23	
13	Jean	Rive gauche	garçon	LICENCE	22	
14	Xavier	Rive gauche	garçon	MAITRISE	23	
15	Xavier	Rive droite	garçon	LICENCE	22	
16	Xavier	Rive droite	garçon	DEA	24	
17	Pierre	Rive gauche	garçon	THESE	26	
18	Pierre	Rive droite	garçon	MAITRISE	21	
19	Séverine	Rive gauche	fille	LICENCE	22	
20	Stéphanie	Rive gauche	fille	LICENCE	22	
21	Stéphanie	Rive droite	fille	LICENCE	22	
22	Virginie	Rive gauche	fille	THESE	26	
23	Olivier	Rive gauche	fille	MAITRISE	24	
24						

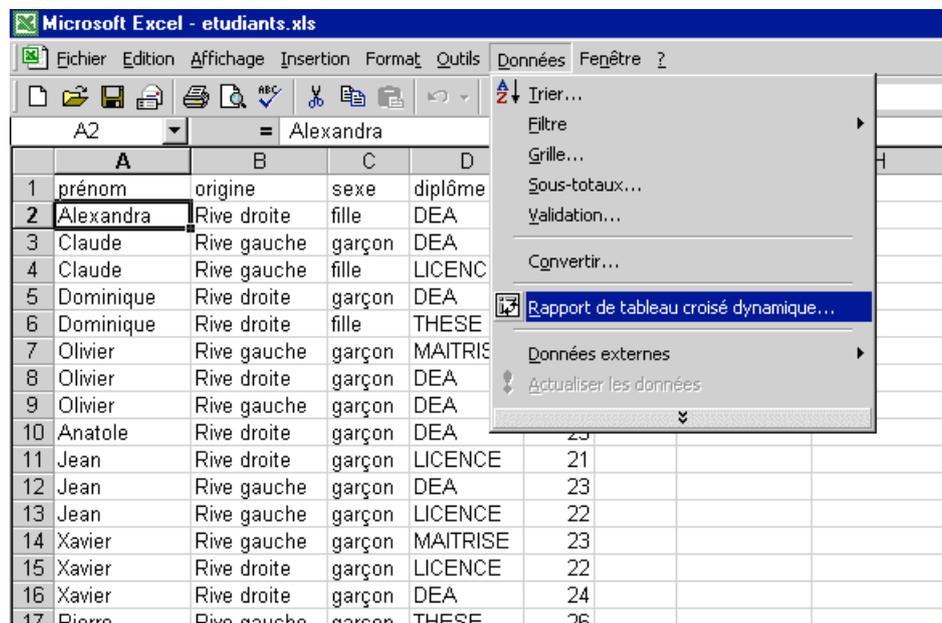
... on peut obtenir le tableau croisé suivant, où les données sont regroupées d'une façon bien précise :

			diplôme				
origine	sexe	Données	DEA	LICENCE	MAITRISE	THESE	Total
Rive droite	fille	Nb d'étudiants	1,0	1,0		1,0	3,0
		Moyenne âge	27,0	22,0		26,0	25,0
	garçon	Nb d'étudiants	4,0	2,0	1,0		7,0
		Moyenne âge	23,5	21,5	21,0		22,6
Nb d'étudiants Rive droite			5,0	3,0	1,0	1,0	10,0
Moyenne âge Rive droite			24,2	21,7	21,0	26,0	23,3
Rive gauche	fille	Nb d'étudiants		3,0	1,0	1,0	5,0
		Moyenne âge		21,7	24,0	26,0	23,0
	garçon	Nb d'étudiants	3,0	1,0	2,0	1,0	7,0
		Moyenne âge	24,7	22,0	23,5	26,0	24,1
Nb d'étudiants Rive gauche			3,0	4,0	3,0	2,0	12,0
Moyenne âge Rive gauche			24,7	21,8	23,7	26,0	23,7
Total Nb d'étudiants			8,0	7,0	4,0	3,0	22,0
Total Moyenne âge			24,4	21,7	23,0	26,0	23,5

Grâce à ce tableau croisé, on peut dégager des tendances, tirer des conclusions, beaucoup plus facilement qu'en examinant la liste des données brutes.

Voyons maintenant quelles sont les étapes qui permettent d'obtenir un tel tableau.

### Création d'un tableau croisé



Sélectionnez une des cellules de la liste de données brutes.

Sélectionnez le menu Données / Rapport de tableau croisé dynamique.

Microsoft Excel - étudiants.xls

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

A2 = Alexandra

Assistant Tableau et graphique croisés dynamiques - Étape 1 sur 3

Où se trouvent les données à analyser ?

- Liste ou base de données Microsoft Excel
- Source de données externe
- Plages de feuilles de calcul avec étiquettes
- Autre tableau ou graphique croisé dynamique

Quel type de rapport voulez-vous créer ?

- Tableau croisé dynamique
- Graphique croisé dynamique (avec le tableau)

Annuler < Précédent Suivant > Terminer

1	prér						
2	Alex						
3	Clau						
4	Clau						
5	Don						
6	Don						
7	Olivi						
8	Olivi						
9	Olivi						
10	Ana						
11	Jear						
12	Jear						
13	Jear						
14	Xavi						
15	Xavi						
16	Xavi						
17	Pier						
18	Pier						
19	Sév						
20	Stéphanie	Rive gauche	filie	LICENCE	22		
21	Stéphanie	Rive droite	filie	LICENCE	22		
22	Virginie	Rive gauche	filie	THESE	26		
23	Olivier	Rive gauche	filie	MAITRISE	24		
24							
25							

Sélectionnez « liste ou base de données Microsoft Excel » pour spécifier que les données à analyser sont dans une plage de cellules.

Sélectionnez « tableau croisé dynamique ».

Microsoft Excel - etudiants.xls

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

A25 = Alexandra

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	prénom	origine	sexe	diplôme	âge			
2	Alexandra	Rive droite	fille	DEA	27			
3	Claude	Rive gauche	garçon	DEA	24			
4	Assistant Tableau et graphique croisés dynamiques - Étape 3 sur 3							
5	Destination :							
6	<input type="radio"/> Nouvelle feuille <input checked="" type="radio"/> Feuille existante							
7	Feuil1!\$A\$25							
8	Cliquez sur Terminer pour créer le tableau.							
9	Disposition... Options... Annuler < Précédent Suivant > Terminer							
17	Pierre	Rive gauche	garçon	THESE	26			
18	Pierre	Rive droite	garçon	MAITRISE	21			
19	Séverine	Rive gauche	fille	LICENCE	22			
20	Stéphanie	Rive gauche	fille	LICENCE	22			
21	Stéphanie	Rive droite	fille	LICENCE	22			
22	Virginie	Rive gauche	fille	THESE	26			
23	Olivier	Rive gauche	fille	MAITRISE	24			
24								
25								
26								
27								
28								

Placez ensuite le curseur là où vous voulez que le tableau croisé soit situé.

Microsoft Excel - etudiants.xls

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

A25 =

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
16	Xavier	Rive droite	garçon	DEA	24					
17	Pierre	Rive gauche	garçon	THESE						
18	Pierre	Rive droite	garçon	MAITRISE						
19	Séverine	Rive gauche	fille	LICENCE						
20	Stéphanie	Rive gauche	fille	LICENCE						
21	Stéphanie	Rive droite	fille	LICENCE						
22	Virginie	Rive gauche	fille	THESE						
23	Olivier	Rive gauche	fille	MAITRISE						
24										
25		Déposer champs de colonne Ici								
26		Déposer Données Ici								
27										
28										
29										
30										
31										
32										
33										
34										
35										
36										
37										
38										
39										

Tableau croisé dynamique

prénom origine sexe diplôme âge

Un tableau croisé apparaît alors, comme le montre la photo ci-dessus, mais il est vide. Il vous faut maintenant spécifier quelles données vous voulez y inclure, et de quelles façons les regrouper.

### Remplissage du tableau croisé

Pour obtenir le tableau qui nous intéresse, il suffit de :

faire glisser le libellé « origine » vers la case « Déposer champs de ligne ici »

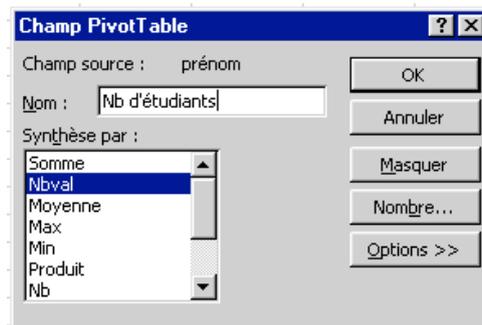
faire glisser le libellé « diplôme » vers la case « Déposer champs de colonne ici »

faire glisser le libellé « prénom » vers la case « Déposer données ici »

Le tableau croisé se transforme alors pour donner :

	NB prénom	diplôme				
origine	DEA	LICENCE	MAITRISE	THESE	Total	
Rive droite	5	3	1	1	10	
Rive gauche	3	4	3	2	12	
Total	8	7	4	3	22	

Vous pouvez changer l'intitulé « NB prénom » peu parlant (généralisé automatiquement par Excel) par « Nombre d'étudiants » par un clic-droit sur l'intitulé, puis en choisissant l'item Champ :



Nb d'étudiants	diplôme				
origine	DEA	LICENCE	MAITRISE	THESE	Total
Rive droite	5	3	1	1	10
Rive gauche	3	4	3	2	12
Total	8	7	4	3	22

En faisant alors glisser le nom de champ « âge » sur la partie du tableau croisé où sont situés les nombres, le tableau croisé se transforme à nouveau :



Le menu Format/Cellule/Nombre/Nombre de décimales nous permet finalement de n'afficher qu'un nombre après la virgule, ce qui est amplement suffisant pour notre étude d'où ce tableau définitif :

			diplôme				
origine	sexe	Données	DEA	LICENCE	MAITRISE	THESE	Total
Rive droite	fille	Nb d'étudiants	1,0	1,0		1,0	3,0
		Moyenne âge	27,0	22,0		26,0	25,0
	garçon	Nb d'étudiants	4,0	2,0	1,0		7,0
		Moyenne âge	23,5	21,5	21,0		22,6
Nb d'étudiants Rive droite			5,0	3,0	1,0	1,0	10,0
Moyenne âge Rive droite			24,2	21,7	21,0	26,0	23,3
Rive gauche	fille	Nb d'étudiants		3,0	1,0	1,0	5,0
		Moyenne âge		21,7	24,0	26,0	23,0
	garçon	Nb d'étudiants	3,0	1,0	2,0	1,0	7,0
		Moyenne âge	24,7	22,0	23,5	26,0	24,1
Nb d'étudiants Rive gauche			3,0	4,0	3,0	2,0	12,0
Moyenne âge Rive gauche			24,7	21,8	23,7	26,0	23,7
Total Nb d'étudiants			8,0	7,0	4,0	3,0	22,0
Total Moyenne âge			24,4	21,7	23,0	26,0	23,5

L'intérêt des tableaux croisés est alors évident : les données y sont plus lisibles, de par les regroupements et calculs effectués automatiquement par Excel. Pour faire la même chose à la main, il aurait fallu faire de nombreux calculs, sans oublier qu'un humain n'est jamais à l'abri des erreurs...

### Les graphiques

Un graphe permet d'obtenir une représentation visuelle des données complexes d'une feuille de calcul ou d'une base de données. Cette représentation peut être incorporée dans la feuille de données ou dans une feuille graphique.

#### Les types de graphes

EXCEL propose plusieurs types de graphiques : aires, barres, histogrammes, courbes, secteurs, nuages de points, combinaisons, histogrammes 3D, etc.

Chaque type de graphe peut faciliter l'analyse globale des données et surtout leur interprétation. L'utilisation d'un type particulier de graphe dépend des données à représenter et des événements à mettre en évidence. Les secteurs facilitent par exemple la comparaison de différents éléments par rapport à un tout. Ce type de graphe convient tout à fait pour représenter la répartition des diplômes au sein de notre population d'étudiants.

En fait, l'objectif d'un graphique n'est pas de montrer des détails mais de faire ressortir des tendances.

Ainsi, nous allons montrer comment il est possible, à partir du tableau croisé que nous avons généré précédemment, de sélectionner des séries de données représentatives et de les visualiser sous forme graphique. Il est intéressant de noter que toute modification des données dans la feuille de calcul entraîne immédiatement un changement dans le graphique.

*Création d'un graphe avec l'assistant.*

L'Assistant Graphique vous aide à créer ou à modifier un graphique en vous posant des questions, puis en générant le graphique à partir de vos réponses.

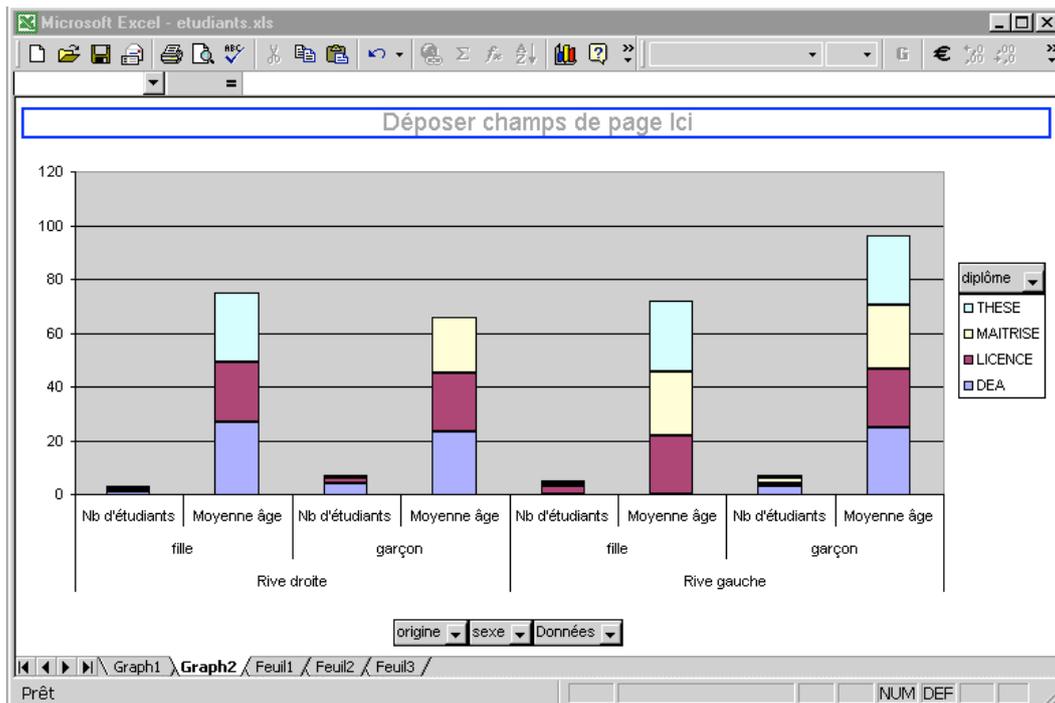
Pour créer un graphe :

- Sélectionnez le champ de données
- Cliquez sur l'outil Assistant Graphique
- Définissez avec le nouveau pointeur de la souris une fenêtre dimension du graphe sur la feuille de calcul.
- Suivez les conseils et faites les choix au fur et à mesure des 4 étapes de création.

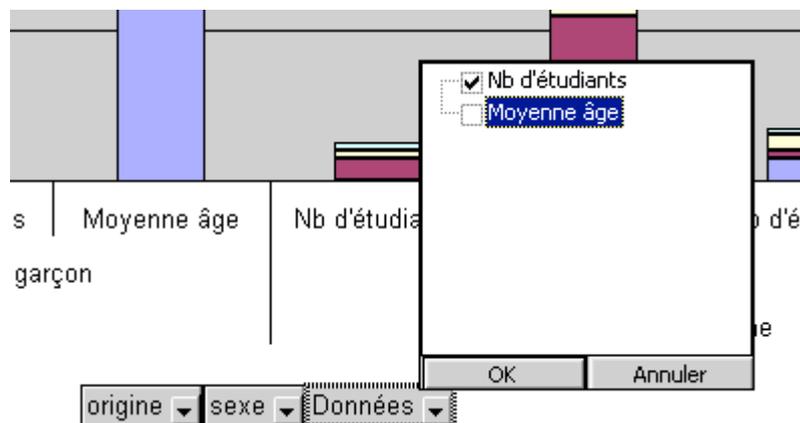
Sois le tableau croisé suivant, qui contient certaines données dont on veut obtenir une représentation graphique qui montre les liens entre diplôme, âge et origine géographique.

			diplôme					
origine	sexe	Données	DEA	LICENCE	MAITRISE	THESE	Total	
Rive droite	fille	Nb d'étudiants	1,0	1,0		1,0	3,0	
		Moyenne âge	27,0	22,0		26,0	25,0	
	garçon	Nb d'étudiants	4,0	2,0	1,0		7,0	
		Moyenne âge	23,5	21,5	21,0		22,6	
Nb d'étudiants Rive droite			5,0	3,0	1,0	1,0	10,0	
Moyenne âge Rive droite			24,2	21,7	21,0	26,0	23,3	
Rive gauche	fille	Nb d'étudiants		3,0	1,0	1,0	5,0	
		Moyenne âge		21,7	24,0	26,0	23,0	
	garçon	Nb d'étudiants	3,0	1,0	2,0	1,0	7,0	
		Moyenne âge	24,7	22,0	23,5	26,0	24,1	
Nb d'étudiants Rive gauche			3,0	4,0	3,0	2,0	12,0	
Moyenne âge Rive gauche			24,7	21,8	23,7	26,0	23,7	
Total Nb d'étudiants			8,0	7,0	4,0	3,0	22,0	
Total Moyenne âge			24,4	21,7	23,0	26,0	23,5	

L'assistant graphique génère alors automatiquement un diagramme avec les données qu'on lui a fournies.

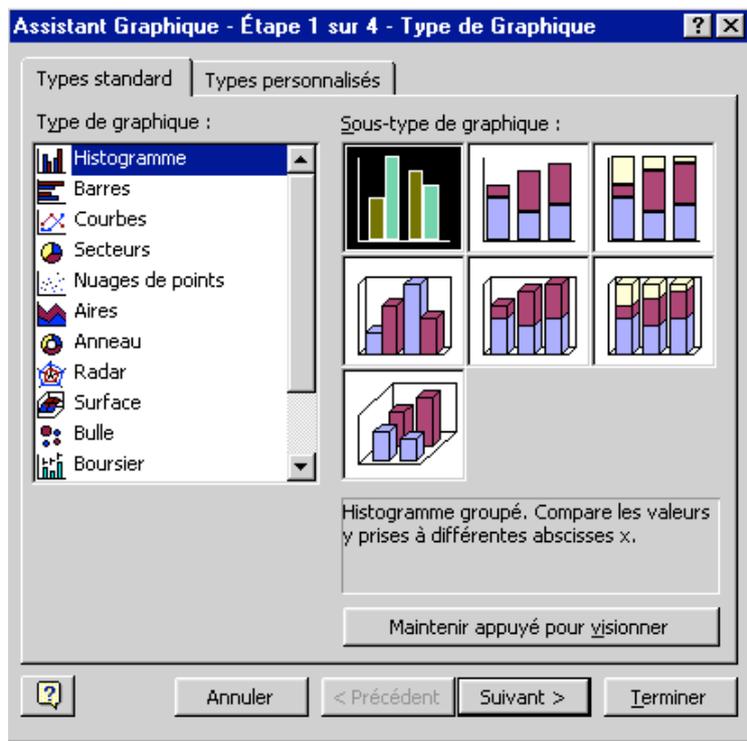


Nous pouvons alors personnaliser ce diagramme. Par exemple, pour faire disparaître les bâtons représentant les moyennes d'âge, il suffit de cliquer sur le bouton « Donnée » puis de désélectionner « Moyenne d'âge » :

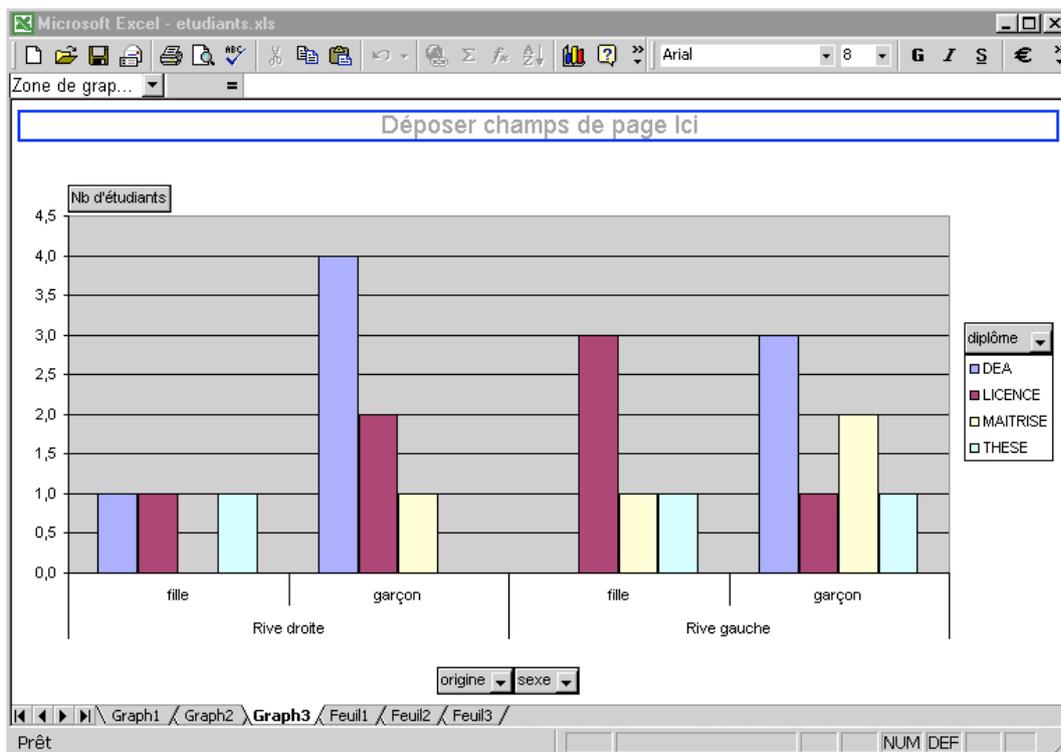


### Changer le type du graphe

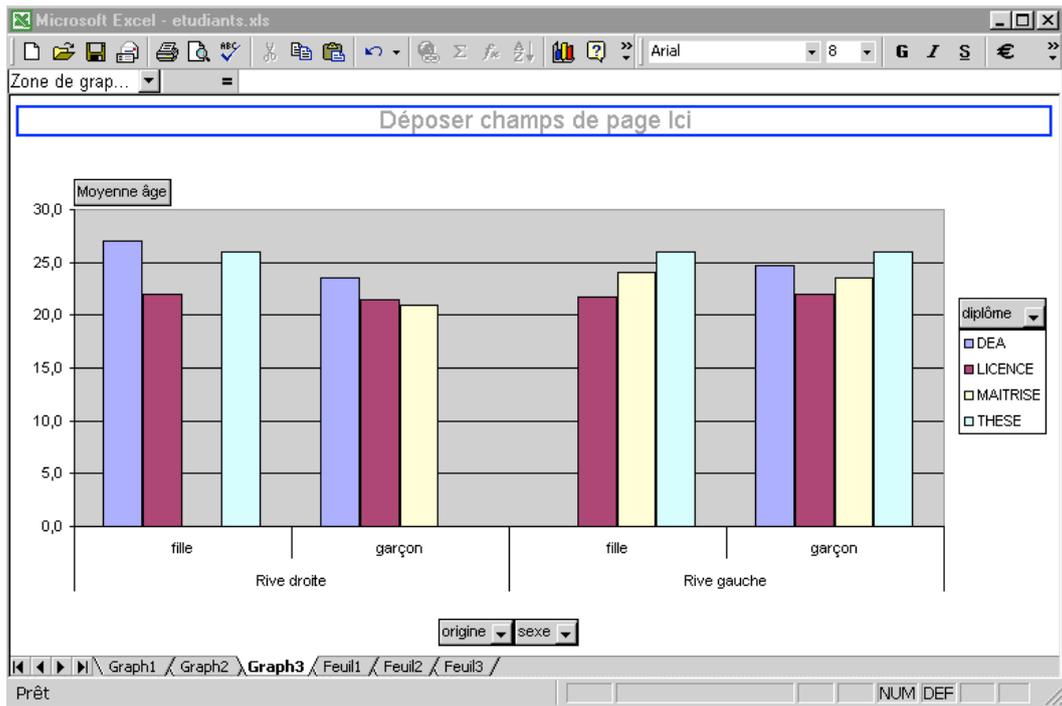
On peut aussi changer le type de diagramme. Optons par exemple pour des histogrammes groupés car ce type de graphe correspond mieux à l'analyse que nous voulons effectuer.



Le résultat obtenu ci-dessous est vraiment plus facile à lire : il permet de voir clairement la répartition des diplômes des étudiants en fonction de leur origine géographique et de leur sexe.



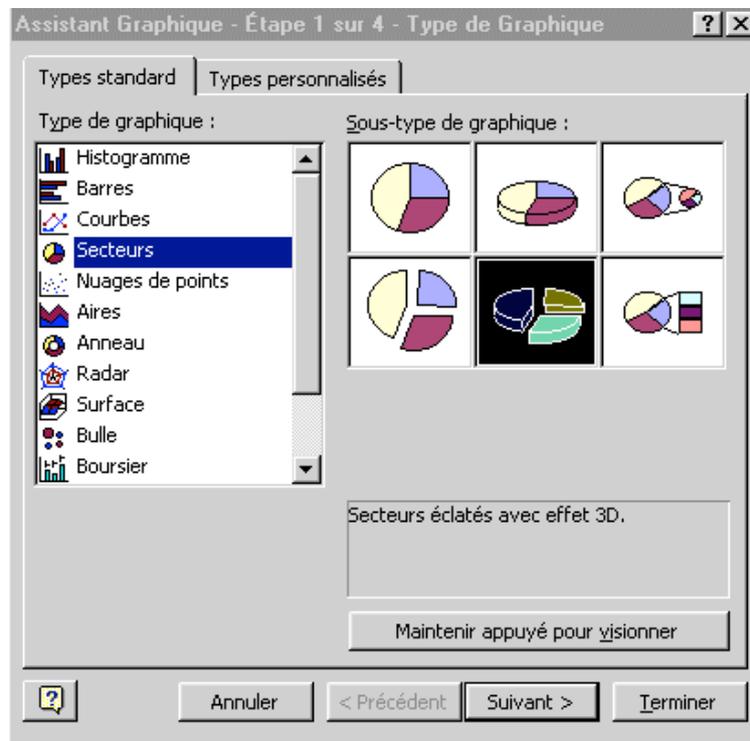
On peut très rapidement obtenir un diagramme représentant l'âge moyen des différentes catégories d'étudiants : il suffit pour cela de faire glisser le bouton « Nb d'étudiants » à la place du bouton « Moyenne âge », on obtient un histogramme qui permet de faire des comparaisons entre les étudiants originaires de la rive droite et ceux issus de la rive gauche.



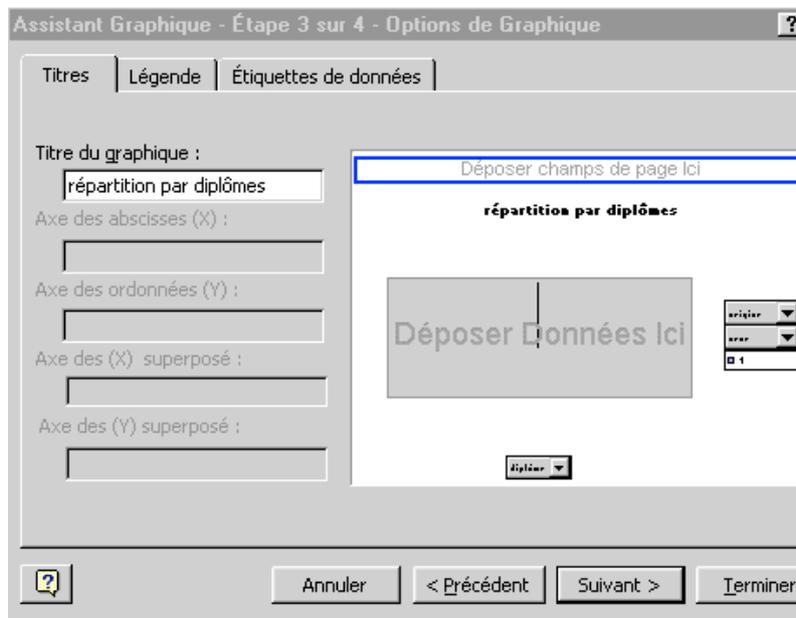
(Etant donné que les données traitées ici sont fictives, ce diagramme n'est pas significatif.)

*Personnalisation du graphe : titres et légendes.*

Si l'on désire afficher les résultats sous forme de « camemberts » (secteurs), il suffit de retourner dans la rubrique « Type de graphique » de l'assistant graphique :



En cliquant sur Suivant, on peut alors donner un titre au diagramme et changer les légendes.



On peut enfin également choisir la disposition relative de la légende et du diagramme.



## Temps 2: Travailler sur des données langagières

### *Le projet d'analyse*

L'une des erreurs récurrentes des chercheurs encore en apprentissage est de penser que le recueil des données est le point nodal d'une enquête ou d'un travail sur corpus. En réalité, lorsque l'on construit son objet de recherche, il importe de penser également à l'objet d'enquête que l'on souhaite élaborer. Notamment, même s'il s'agit bien de penser aux unités et phénomènes que l'on souhaite travailler, il s'agit ici de penser aux outils (entre autres Excel) et à leurs potentialités.

Ainsi, concrètement le projet d'analyse se trouve être un tableau où les intitulés des colonnes doivent être en rapport avec les variables que l'on souhaite interroger et où les dits intitulés sont ainsi dans un premier temps des expressions simplifiées des questionnements

Dans le tableau que nous présentons (qui est le tableau revoyant au projet d'analyse d'une enquête faite – Bulot, 2006), soit chaque intitulé de colonne correspond de fait soit une catégorie qui semble pertinente (ligne 3) soit plusieurs intitulés de colonne renvoient à une question (ligne 2 et cellules V3 et X3, par exemple).

	A	B	U	V	W	
1						
2		Etat Civil (Q1)		Qu'est-cequ'onparledansnotrerégion?(Q2)		
3	Lieu d'enquête	Code	Pays	français	bienfrançais	Ex bien français
5	Cany-Barville	TT56RD	PDC			
12	CourrierCauc	BM59LI	PDC	oui		
19	CourrierCauc	CL58AU	PDC	oui		
20	CourrierCauc	CL59SA	PDC		oui	mes aieuls/ mes enfants
40	CourrierCauc	HL76YV	PDC		oui	
54	CourrierCauc	JP64SA	PDC	oui		
59	CourrierCauc	LUGL80	PDC			
73	CourrierCauc	PC60LO	PDC	oui		
75	CourrierCauc	RA76MA	PDC	oui	oui	Il a pas
87	CourrierCauc	SS58LI	PDC	oui	oui	Bonjour comment ça va?
89	CourrierCauc	TC62SS	PDC	oui		
90	CourrierCauc	TS62YV	PDC	oui		
102	Dieppe	CC78CD	Algérie	oui		
109	Dieppe	FE83RD	France			
122	Dieppe	LM83FE	PDC	oui	oui	Laurent se prépare à prendre sa douche
123	Dieppe	LP83RD	PDC	oui		
124	Dieppe	LS83GR	PDC	oui	oui	quand vais-je pouvoir faire mes devoirs
136	Dieppe	TH83DI	PDC	oui	oui	comment allez vous très chère?

### **Le dépouillement des données : les questions fermées**

Le dépouillement des données issues des questions fermées consiste à directement saisir du texte (copier / coller du texte transcrit, scanné...) dans les cellules adéquates ou en un recodage que vous décidez arbitrairement (comme cela est par exemple le cas du recodage des échelles d'attitude.

La saisie elle-même ne pose pas de gros soucis à la condition de bien discriminer les items choisis, car ainsi, l'aide à la saisie automatique du logiciel vous permettra de gagner ainsi beaucoup de temps

Microsoft Excel - Enquête cauchois 2003 22\_05\_06.xls

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

Times New Roman 10

O3 = MétierPp

	O	P	Q	R	S
1					
2					
3	MétierPp	MétierPm	PCSparents	Naissanc	Naissance
4	fermier	fermier	Agriculteurs	Fourmetot (27)	Thierville (27)
5	chauffeur laitier	secrétaire	Ouvriers	Ricarmerville	Buchy
6	Commerçant	Commerçant	Artisans Commerç	Cany	Cany
7	vignerons	vignerons	Agriculteurs	région bordela	région bordelai
8	Commerçant	Commerçant	Artisans Commerç	Epretot	Epretot
9	agriculteur	agriculteur	Agriculteurs	Allouville-Belle	Saint Gilles de
10	agriculteur	agriculteur	Agriculteurs	Ypreville-Bivill	Ypreville-Biville
11	Commerçant	Commerçant	Cadre et Prof.int	Rocquefort	Rocquefort
12	agriculteur	agriculteur	Employés	Lintot	Saint Arnoulf
13	agriculteur	agriculteur	Agriculteurs	Robertot	Hautot Saint Su
14	menuisier	ouvrier	Ouvriers	Saint Pierre er	Saint Pierre en
15				Criquetôt	Ouille
16	agriculteur	agriculteur	Agriculteurs	Bretteville	Bretteville
17	mécanicien	sans	Ouvriers	Ancourteville	Ancourteville
18	Tisserand	Mouleur	Ouvriers	Bolbec	Bolbec
19	ouvrier agricole		Agriculteurs	Bernières	Thiouville

Pour les échelles d'attitudes il suffit de reprendre chacune des cases possibles et de les recoder arbitrairement par des lettres continue, pour ainsi mettre en place par la suite des tableaux croisés dynamiques.

Microsoft Excel - Enquête cauchois 2003 22\_05\_06.xls

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

Times New Roman Couper 75%

I3 = Durée/ans

	EK	EL	EM	EN	EO	EP	EQ	ER
1	<i>Les Attitudes</i>							
2	<i>Q8</i>		<i>Q9</i>	<i>Q10</i>	<i>Q11</i>	<i>Q12</i>	<i>Q13</i>	<i>Q14</i>
3	Parlez vous	Locuteur	Qui parle	Apprendre	Médias	Journaux	Sorte de	Préserver
5	c	non	d	f	g	g	g	g
12		sav	d	g	g	a	g	g
19	g	oui	g	g	g	g	a	g
20	d	ouinon	d	a	g	a	a	a
40	g	oui	g	g	g	g	a	g
54	f	oui	g	g	g	g	a	g
59	g	oui	a	g	g	g	g	g
73	g	oui	g	g	g	g	a	g
75	d	ouinon	g	g	g	g	g	g
87	g	oui	a	g	g	g	g	g
89	d	ouinon	a	d	g	g	a	g
90	a	non	g	g	g	g	g	g
102	a	non	d	b	a	a	f	e
109	a	non	g	a	d	d	e	d
122	f	oui	e	b	f	g	d	f

Ici la question initialement posée pour la colonne EK3 est :

La première case sur la gauche est a, puis la suivante b et ainsi de suite jusqu'à g (ce qui explique en partie dans l'exemple les oui/non, non et oui de la colonne intitulée « Locuteur »).

### ***Le dépouillement des données : les questions ouvertes***

Le dépouillement des données issues des questions ouvertes consiste à directement saisir du texte dans les cellules adéquates ou en un recodage que vous décidez arbitrairement. Dans le tableau que nous présentons, vous observez que les réponses données par les locuteurs et locutrices (telles qu'elles figurent dans la colonne H) sont codées (en fonction des hypothèses de recherche bien entendu) dans la colonne I dans une perspective d'analyse de contenu.

	F	G	H	I
	H48	=	est dans le pays de Caux depuis plusieurs générations	
1	Nom/ Habitat	habitat:	Le Cauchois	traits
2	Aurélie (Fécamp/ Déville les R)	Hcitadin	réside dans le pays de Caux	habitat
3	Aurélie (Fécamp/ Déville les R)	Hcitadin	a un dialecte particulier	idiome
4	Aurélie (Fécamp/ Déville les R)	Hcitadin	a une identité particulière	culture
5	Peggy (Gruchet Le Valasse/ Sa)	Hrural	habite le pays de Caux	habitat
6	Peggy (Gruchet Le Valasse/ Sa)	Hrural	parle le cauchois	idiome
7	David (Gruchet-le-Valasse/ Bo)	Hcitadin	habite le pays de Caux	habitat
8	David (Gruchet-le-Valasse/ Bo)	Hcitadin	utilise le cauchois à la rigueur	idiome
9	Léa (Dieppe/ Hancourt)	Hrural	habite le pays de Caux	habitat
10	Léa (Dieppe/ Hancourt)	Hrural	parle le cauchois	idiome
11	Grégoire (Gruchet-le-Valasse/ Hrural)	Hrural	appartient à une région propre	habitat
12	Grégoire (Gruchet-le-Valasse/ Hrural)	Hrural	a ses traditions	culture
13	Grégoire (Gruchet-le-Valasse/ Hrural)	Hrural	a son propre langage	idiome

### ***La pré-analyse des réponses***

À côté des colonnes renvoyant aux contenus intégrés à la base de données, on ajoute des colonnes visant à remarquer des éléments forts divers (pour l'analyse) comme : a) des faits énonciatifs (ex: la présence de je), des spécificateurs sémantiques (ex: des catégories), des groupes d'âges (issus des écarts-types), etc. On parle alors de « pré-analyse » car ce sont des catégorisations issues de l'observation par le chercheur de son corpus. Seul le logiciel, par le biais des tableaux croisés dynamiques, pourra faire apparaître des corrélations entre variables dépendantes et indépendantes

### ***L'analyse***

Nous le rappelons, l'analyse consiste à faire des tris à plats, des tableaux croisés dynamiques et des graphiques

Ainsi considérant le tableau ci-dessus (et en vous reportant à la présentation du logiciel) nous avons un tri à plat sur plusieurs catégories (par les boutons-ascenseurs) des personnes enquêtées à Dieppe (cellule A3) qui sont de femmes (cellule C3) qui sont nées en 1984 (cellule D3), jeunes (cellule E3), nées en Pays de Caux (cellule F3) et habitant au moment de l'enquête en zone rurale (cellule H3)

Microsoft Excel - Enquête cauchois 2003 22\_05\_06.xls

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

Times New Roman 10

BW1

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2		<i>Etat Civil (Q1)</i>						
3	Lieu d'enquête	Code	Sexe	Naissance	Groupe	LieuxN	ZoneN	Habitat
93	Dieppe	AD84DI	femme	'984 d		Dieppe	PDC	rural
104	Dieppe	CJ87MO	femme	'987 d		Mont Saint Aignan	PDC	rural
116	Dieppe	IR85DI	femme	'985 d		Dieppe	PDC	rural
128	Dieppe	PA84YV	femme	'984 d		Yvetôt	PDC	rural
137	Dieppe	TL84YV	femme	'984 d		Yvetôt	PDC	rural

Le tableau suivant est un tableau croisé dynamique illustrant les réponses du groupe le plus jeune de l'enquête (cellule B8), garçons ou filles (cellule C10) sur les corrélations entre le fait de se déclarer locuteurs ou non (en habitant en zone rurale ou urbaine) et de poser le cauchois comme étant la langue de la région (à 68%)

Microsoft Excel - Enquête cauchois 2003 22\_05\_06.xls

Fichier Edition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre ?

Arial 10

B6

	A	B	C	D	E	F
4						
5						
6						
7		Lieu d'enquête	(Tous)			
8		Groupe	d			
9		PCS	Elève, Etudiant			
10		Sexe	(Tous)			
11						
12		NB Sexe		cauchois		
13		Locuteur	Habitat	oui	(vide)	Total
14		non	rural	35,4%	12,6%	48,1%
15			urbain	15,0%	13,1%	28,2%
16		oui	rural	6,3%	1,5%	7,8%
17			urbain	1,5%	0,0%	1,5%
18		oui/non	rural	7,3%	2,4%	9,7%
19			urbain	1,9%	1,5%	3,4%
20		sav	rural	0,5%	0,5%	1,0%
21			urbain	0,0%	0,5%	0,5%
22		Total		68,0%	32,0%	100,0%

Le tableau qui suit rend compte des corrélations entre le score obtenu aux tests de compétence linguistique en cauchois et le fait de se déclarer locuteurs ou non. On perçoit ainsi que, proportionnellement les bons locuteurs en terme de compétence (score entre 8 et 11) se déclarent moins locuteurs que ceux qui (avec les mêmes scores) se pensent locuteurs (bous renvoyons à Bulot, 2006 pour le détail de ces analyses).

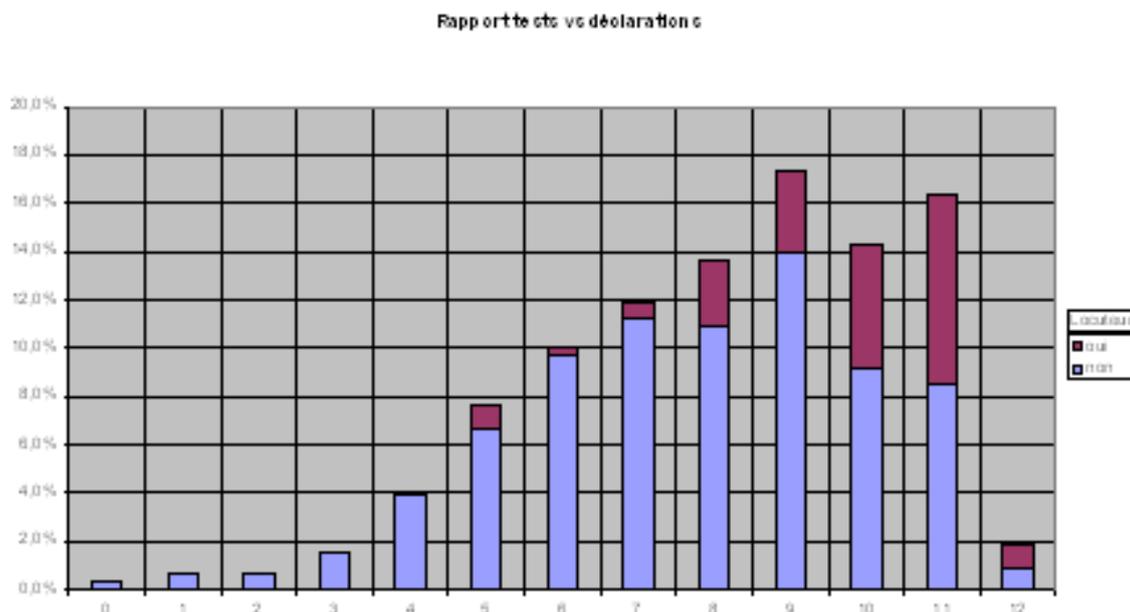
Microsoft Excel - Enquête cauchois 2003 22\_05\_06.xls

F63 = 17,3252279635258%

	B	C	D	E	F
51					
52		NB Sexe	Locuteur		
53		Score	non	oui	Total
54		0	0,3%	0,0%	0,3%
55		1	0,6%	0,0%	0,6%
56		2	0,6%	0,0%	0,6%
57		3	1,5%	0,0%	1,5%
58		4	4,0%	0,0%	4,0%
59		5	6,7%	0,9%	7,6%
60		6	9,7%	0,3%	10,0%
61		7	11,2%	0,6%	11,9%
62		8	10,9%	2,7%	13,7%
63		9	14,0%	3,3%	17,3%
64		10	9,1%	5,2%	14,3%
65		11	8,5%	7,9%	16,4%
66		12	0,9%	0,9%	1,8%
67		Total	78,1%	21,9%	100,0%
68					

Il est ainsi possible de construire (à l'aide de l'interface du logiciel) un graphique qui ne dit pas davantage que ce tableau, mais peut permettre des effets d'explicitation plus attractifs parfois

De gauche à droite, les colonnes renvoient aux scores de 1 à 12, les réponses bleus sont les non-locuteurs déclarés et en rouge les locuteurs déclarés.



## Conclusion

- Excel est un outil d'aide au dépouillement des données langagières
- Excel permet de ne pas être enfermé dans des modèles de langue (pour l'analyse linguistique entre autres)
- Excel permet de traiter la totalité d'un corpus pour peu qu'il ait été saisi

- Excel commence par faire perdre du temps 😊 mais en fait par la suite gagner et donne un cadre aux méthodes d'analyse

## CHAPITRE V

### MODALITES DE RESTITUTION : DISCOURS SCIENTIFIQUES ET D'INTERVENTION

#### Les modalités de restitution

Dans notre type de recherche, la restitution (la publication et diffusion des résultats de la recherche) ne prétend jamais à l'exhaustivité, mais cherche à rendre compte de la complexité des phénomènes en les situant dans le contexte le plus large possible afin de proposer une interprétation de ses dynamiques, de ses tendances, de ses significations. Ainsi, la part explicative et les modélisations schématiques ne doivent jamais « fermer le modèle » (ne lui octroyer ni causalité linéaire, ni circularité absolue) et conserver le statut d'outils annexes.

La scientificité des connaissances produites est alors validée par :

- leur *fonctionnalité* (possibilité d'en tirer des interventions dont les effets sont globalement ceux souhaités),
- leur *cohérence interne* (entre méthode, données, analyses, interprétations...),
- leur *cohérence externe* (confrontation avec d'autres données, d'autres connaissances, d'autres interprétations),
- leur *discutabilité / acceptabilité* (par d'autres chercheurs, par les acteurs de terrain et les informateurs).

Cela implique une explicitation du processus de la recherche menée, des présupposés, de la méthode, des sources, de la part de *subjectivité*, etc. à la différence notamment du discours journalistique qui ne se fonde que sur des témoignages isolés et rapides en s'appuyant sur des sources « secrètes ». Cela implique également des formes de restitution compréhensibles par les non spécialistes ou, mieux, par les spécialistes non scientifiques que sont les acteurs sociaux (ce qui n'exclut aucunement des formes de discours scientifique, car plusieurs types de diffusion sont souhaitables). On ne répètera jamais assez que le chercheur, le scientifique, n'est pas le détenteur ni le producteur du seul savoir légitime, qui s'imposerait contre les « représentations empiriques triviales, subjectives et erronées » de « l'homme de la rue » : les témoins, puisqu'ils informent ceux qui cherchent, sont bien porteurs et coproducteurs de savoirs. La mission du chercheur n'est pas de révéler la Vérité aux ignorants : elle est de mettre en perspective, de densifier et de synthétiser des savoirs épars, ou parcellaires, ou implicites. Les modèles restitutifs, discursifs et schématiques (au sens de schémas graphiques), produits par les chercheurs, sont finalement des métaphores qui aident à la compréhension et à l'action.

Ainsi, ce qui distingue les connaissances scientifiques des connaissances dites « ordinaires » (le terme n'est pas satisfaisant car il ne devrait pas être hiérarchisant), disons des connaissances « spontanées », relève plutôt d'un critère qualitatif, sans se leurrer naïvement pour autant sur les hiérarchisations sociales qui les (sur)valorisent. Elles ne sont pas élaborées et restituées de la même façon : elles résultent de modalités de constructions conscientes, explicites et différentes des modalités de constructions des connaissances spontanées ; elles ont des finalités au moins partiellement différentes. Et si elles ne sont pas confrontées aux « faits » au sens naïf des approches positivistes, elles sont confrontées à ces « faits » sociaux (ou mieux ces *phénomènes* sociaux) que constituent les pratiques ordinaires et les représentations directes ou indirectes à travers lesquelles ces pratiques sont perçues, orientées et chargées de significations par les acteurs sociaux.

Reste l'essentiel : les recherches en question sont nécessairement fondées sur une éthique, et ceci d'autant plus qu'on est conscient du caractère et des enjeux sociaux et humains de ce sur quoi on travaille et du travail de recherche lui-même. Donc « tout ne se vaut pas » : on ne relaye pas inconsciemment, sans précaution, n'importe quelles représentations et n'importe quels fonctionnements sociaux, que l'on ne fait pas qu'entériner comme « décrits et attestés » avec cette fausse neutralité prétendue objective que l'on pourrait qualifier d'*irresponsable*. Les aspects interventionnistes des recherches en SHS, et notamment des recherches qualitatives sociolinguistiques, doivent évidemment conduire à une conscience aigüe de leurs aspects éthiques.

### **Un exemple de restitution: la documentarisation des recherches en sociolinguistique urbaine**

#### ***La polarisation des espaces à Rennes et les langues nommées***

À partir d'une carte représentant le prix du foncier à Rennes, les locuteurs interrogés[1] ont hiérarchisé et polarisé les espaces selon deux critères associés : la maîtrise ou non du français et la présence d'étrangers. Sur l'ensemble des quartiers nommés sont ainsi remarquables négativement surtout Rennes Sud, puis Villejean, Maurepas et Cleunay, quartiers remarquables par la présence d'autres langues que le français. Ce que font apparaître les pratiques dénominatives est une sur-représentation de l'*arabe*[2] comme langue rennaise autre que le français. En même temps, ces discours masquent des faits essentiels a) une diversité des dénominations, b) une pluralité des identifications (le rapport à l'espace) et c) une variété des attributions locatives (les rapports habiter/ habité). La première langue nommée considérée des espaces urbanisés[3] fait par ailleurs valoir que même si ce sont les locuteurs de la rive sud (dont ceux de Rennes Sud) qui produisent le plus grand nombre de dénominations relatives à l'*arabe* (16,7%), ce sont les habitants-locuteurs du centre-ville qui produisent globalement le plus de dénominations qui y sont relatives[4]. Ceci est peu étonnant dans la mesure où le centre-ville rennais est l'espace de référence des normes. L'ensemble paraît ainsi homogène mais les attributions socio-spatiales font apparaître que les quartiers Villejean et Rennes Sud se partagent 91% de la totalité des langues dénommées. Le centre-ville est le lieu de l'anglais et Maurepas des langues asiatiques. La prise en considération de la deuxième langue nommée fait apparaître une diversité plus grande des attributions puisque apparaissent dès lors à côté de Rennes Sud (25% des items) et Villejean (16,7%) les quartiers Beauregard, La Poterie et Maurepas. Le *chinois* (ou les langues extrême-orientales) devient la première deuxième langue nommée (en dénomination stricte) avec 16 % des termes, même si l'*arabe* atteint 20% si on ajoute au 8% de la dénomination, les 8% de *langues maghrébines*, les 8% de *marocain*, les 4 % d'*algérien*.

#### ***Des langues et de l'intervention sociolinguistique à Rennes : Conceptualisation et outils en questionnement***

Ces résultats posés sont essentiellement intéressants pour la recherche. Effectivement, il est utile d'avoir un point de vue de sociolinguiste sur la présence des langues à Rennes puisque cela permet à Rennes Métropole de confronter ses propres résultats avec ceux-là : à Rennes, il y a des langues parce qu'il y a des migrants... Ce qui, en revanche, a attiré l'attention des acteurs est le décalage entre des constats sur la présence de migrants, et, partant, de leurs langues, et les discours tenus sur et les langues et les migrants dans les quartiers de Rennes. On trouve là matière à questionner nos outils convenus de vulgarisation, d'analyse des situations voire d'intervention. Au-delà de la typologie des marquages qui distingue le *marquage signalétique* renvoyant à toute forme d'affichage qui permet à l'individu de s'orienter dans l'espace et de lui donner du sens du *marquage langagier* ou *linguistique* correspondant à des manières de parler associées à des espaces spécifiques, c'est de fait la

conceptualisation-même de la *spatialité urbaine* qui, au regard des attentes, des questionnements et de la connaissance du terrain des acteurs, a été amendée, re-questionnée. **Premier temps.** Considérant le mouvement dialectique entre espace et lieu dès lors que le langage et ou la langue sont impliqués *et qu'ils concernent les populations migrantes et ou minorées* c'est une typologie en cinq temps qui s'est co-imposée à fois aux chercheurs et aux acteurs : 1. *espace et lieu publics* dans la mesure des discriminations et hiérarchisations des espaces de référence, 2. *espace et lieu communs* pour considérer la ségrégation et la mobilité socio-spatiale, 3. *espace et lieu politiques* pour rendre compte des discours discriminants et des difficultés d'accès aux pratiques citoyennes), 4. *espace et lieu professionnels* pour dire la discrimination professionnelle et l'accès à l'emploi, 5 *espace et lieu linguistiques* pour faire état de la mémoire sociolinguistique et des accès dits impossibles aux pratiques socio-discursives valorisantes, 6. *espace et lieu identitaires* pour signaler les stratégies de territorialisation légitime ou déniée et l'accès aux espaces communs.

**Second temps.** En collaboration avec des documentaristes (en appui sur les travaux de Benoît Raoux (2006) pour la géographie sociale), nous mettons en place la réalisation de documentaires sociolinguistiques (Alloggio *et alii*, 2007) pour espérer – via des modes d'écriture qui ne sont pas les nôtres *a fortiori* – rencontrer et agir sur les représentations, et conjointement une réflexion théorique sur ce type d'objet en sociolinguistique. En l'état, nous pensons que dans cette optique de tels objets documentaires doivent pouvoir remplir plusieurs fonctions : 1. être *visibles* pour assurer à nos recherches une visibilité sociale tant pour les autres chercheurs que pour le corps social, 2. être *lisibles* dans la mesure où agir efficacement sur les représentations, c'est aussi agir sur le transfert des concepts et analyses dans le corps social, 3. être *méthodologiques* parce qu'il faut mettre en place une appropriation critique des outils et réflexions sur la médiatisation des discours scientifiques, 4. être *scientifiques* car ils peuvent et doivent être une des modalités de la production de données analysables, de corpus comme fictions ethno-situées, et enfin 5. être *politiques* dans la mesure où ils tentent une action sur le lien social tant par l'usage d'outils de grande diffusion que par la valeur démonstrative du recours à l'image.

Dans cette optique a été réalisé, sur la demande de Rennes Métropole et de la Maison Internationale de Rennes, un documentaire de recherche destiné à être entre autres visionné lors d'une session de débat entre élus, associatifs et acteurs divers de l'accueil des migrants à Rennes Métropole (Atelier Valoriser les compétences et des contributions de chacun : l'apport des personnes étrangères sur le territoire (Vivre Ensemble / Rennes Métropole / Maison Internationale de Rennes) « Représentations sociolinguistiques sur la réalité des langues à Rennes et ailleurs », Hôtel de Rennes Métropole, Rennes, le 15 novembre 2007).

## Mettre en lien

a) Le documentaire: [http://www.uhb.fr/webtv/appel\\_film.php?lienFilm=401](http://www.uhb.fr/webtv/appel_film.php?lienFilm=401)

b) BULOT T., 2008, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », dans *Agir ET penser - Les Rencontres De Bellepierre*, url : <http://www.lrdb.fr> , La Réunion, mis en ligne en mai 2008 / 7 pages au format pdf.

---

[1] Échantillon: 53 personnes. Moyenne d'âge 24 ans (entre 21 et 33 ans). Durée: plus de la moitié vit à Rennes depuis plus de 12,5 ans et aucun depuis moins de 2 ans.

[2] Plus de 40%. Si on y adjoint *langues du Maghreb*, on arrive à presque 53%.

[3] En l'occurrence : le centre-ville, la rive nord et la rive sud.

[4] Si on associe « arabe » et « langues du Maghreb ». on obtient les scores suivants : Sud 16,7%, Centre 22.2% et Nord 13,9%.

## CHAPITRE VI

### ENJEUX ETHIQUES, SCIENTIFIQUES ET SOCIAUX DES RECHERCHES DE TERRAIN

Le terme *éthique* est ici plus approprié que *déontologie*, car ce dernier se limite au champ de l'activité (professionnelle ou apparentée) du chercheur en tant que chercheur, alors que le premier terme recouvre l'ensemble des activités et des idées du chercheur en tant qu'être social, individu et citoyen.

#### Moyens de mise en œuvre d'une éthique de la recherche

Généralement, en « science classique » on se préoccupe d'une éthique « interne » (une déontologie : principes anti-fraude scientifique) mais peu ou pas du tout d'une éthique « externe » : beaucoup de chercheurs refusent de prendre partie sur l'activité scientifique ou sur d'autres activités dans le cadre plus large d'une éthique de la responsabilité sociale, où la science serait considérée comme une activité humaine parmi d'autres. Cela peut paraître cohérent avec les principes épistémologiques de ce type d'activité scientifique. Les postulats d'objectivité, de rationalité universelle et de vérité positive laissent peu de place à un jugement nécessairement subjectif. Le statut classique de la connaissance autonome (le savoir pour le savoir) isole l'activité scientifique des réalités sociales, au double sens positif (« protège ») et négatif (« enferme ») du terme *isoler*. Dans la tendance la plus « dure » de cette position, les conséquences pratiques des « découvertes » scientifiques ne regardent pas l'homme de science, dont le seul but est de « découvrir la vérité », qui reste « Vérité » supérieure quoi qu'en fassent les autres.

Le débat scientifique (interne ou externe), incluant parfois un « candide », est constitutif de la scientificité d'une connaissance de façon ancienne et générale. C'est une forme bienvenue de réflexivité qui confirme l'intuition partagée de la nécessité d'une pratique réflexive dans la communauté scientifique. Mais il ne suffit pas, car, d'une certaine façon, il reste « en interne », entre chercheurs, entre scientifiques, entre professionnels, souvent liés davantage encore par des interdépendances, des présupposés, des objectifs communs. Si les regards interdisciplinaires et inter-institutionnels favorisent une activité réflexive moins orientée, d'autres regards sont indispensables : ceux des individus et des groupes sociaux concernés par la recherche, ceux des instances sociopolitiques demandeuses ou destinataires — en tout cas exploitant potentiel ou avéré — des connaissances produites, ceux des médiateurs potentiels du discours scientifique (éditeurs, médias, enseignants...), etc.

C'est en posant explicitement des principes éthiques que les éventuels biais introduits dans la recherche par une prise de position éthique et téléologique (éventuellement tacite) seront désamorçés. Assumer et expliciter sa subjectivité est la seule forme possible de ce qu'on appelle souvent, à tort, l'*objectivité*. Il s'agit de produire une *Science avec conscience*, pour reprendre le beau titre d'un ouvrage d'Edgar Morin (1982).

Du côté de la démarche (en amont), l'exercice d'une telle réflexivité permet d'interroger les motivations individuelles et collectives d'un chercheur, d'une équipe de chercheurs, pour un projet de recherche. Mettre à jour les intérêts personnels et/ou collectifs, idéologiques, politiques, culturels, professionnels, économiques, etc., amène à resituer la recherche et sa finalité (la connaissance produite et son pouvoir d'action), à la relativiser, à la mettre en question, autant d'éléments qui contribuent à lui octroyer un degré plus élevé de fiabilité : une subjectivité assumée est plus pertinente qu'une subjectivité ignorée. Il permet également de s'interroger sur ses modalités concrètes de mise en œuvre (la méthode ou la méthodologie, les partenariats divers, les relations avec les personnes grâce auxquelles on produit un savoir (enquêtés, informateurs ou témoins, selon des variations terminologiques qui ne sont pas anodines).

Du côté des résultats (en aval), l'exercice d'une réflexivité permet d'interroger les focalisations des chercheurs vers la cible qu'ils se sont donnée et les effets de sélection même inconsciente que cela induit. La réflexivité permet également de poser la question de ce qui est dicible et ce qui ne l'est pas,

en fonction des dangers éthiques que peut recéler une connaissance et son exploitation dans des contextes donnés. Elle engage à être vigilant sur les modalités de sa restitution et de sa diffusion, soit pour anticiper des interprétations et des instrumentalisation que réprouvent les auteurs (autant que faire se peut...), soit pour stimuler des appropriations et des transferts souhaités. Elle souligne, enfin, la relativité du « récit de recherche » que l'on écrit *a posteriori* lorsqu'on en publie les résultats et, à partir d'eux, la méthode suivie (et non l'inverse), récit en forme de reconstruction qui tend à idéaliser une méthode au moins partiellement réinventée après coup.

Une précision importante doit être faite. Quand on envisage comme finalité d'une recherche l'exploitation pratique, les retombées concrètes, les interventions sur le terrain, il ne s'agit pas de subordonner l'activité de recherche scientifique à un quelconque « utilitarisme » exclusivement pragmatique et intéressé. Il ne s'agit pas de rechercher, concevoir ou proposer des « recettes miracles » qui régleraient à coup sûr les problèmes des personnes et des sociétés, ou, pire, qui assureraient à certains profit, pouvoir et contrôle sur d'autres. On sait qu'au contraire de fréquentes attentes du grand public et des médias, les scientifiques – surtout en sciences de l'Homme – ne formulent jamais de sentences tranchées, définitives, en termes de blanc ou noir. Il s'agit plutôt, précisément, au lieu de laisser n'importe qui s'emparer du savoir produit (ou l'ignorer) pour faire n'importe quoi, d'impulser plus ou moins fortement et explicitement un certain type de suite pratique, de programme d'action, d'en refuser d'autres, dans un certain cadre éthique. Il s'agit d'*implications* plutôt que d'applications ou, pire encore, que d'utilisations.

### **Un exemple d'implication et d'intervention : recherches socio-langagières et didactique des langues**

Prenons un exemple, celui des retombées des recherches sociolinguistiques et plus précisément sociolinguistiques sur l'enseignement des langues.

L'histoire récente de la didactique des langues peut être analysée comme globalement marquée par un processus de changement des référents théoriques, issus de recherches scientifiques. Jusque dans les années 1950, les méthodes traditionnelles s'appuient sur la grammaire traditionnelle héritée des grammaires latines et enseignent les langues dites « vivantes » comme des langues « mortes », à coup de règles de grammaire ancienne, d'apprentissage par cœur de vocabulaire, de phrases décontextualisées et dépourvues de sens, voire avec usage de textes et de traductions pour les formations de haut niveau. La vision sous-jacente de la langue est celle d'un code homogène (la « langue littéraire de qualité ») dépourvue de variations internes dont il faut d'abord maîtriser les règles pour ensuite éventuellement s'en servir (cet objectif n'étant ni prioritaire, ni souvent explicite). Dans les années 1960-70, le référent change, mais l'esprit demeure : les structurilinguistiques remplacent la grammaire latine, mais on reste convaincu que la langue est avant tout un code, et un code homogène. Et si l'oral occupe une place progressivement plus importante, cela reste pour des énoncés standardisés, peu ou pas contextualisés.

On en dresse un vaste constat d'échec au moment de l'explosion des besoins sociaux, à partir des années 1970 : ces méthodologies ne permettent pas d'apprendre à se servir des langues, à se les approprier, à les vivre et à communiquer. On a confondu la mécanique automobile et le permis de conduire, le solfège et le jeu d'un instrument, la notice technique et le mode d'emploi : apprendre une langue, c'est comme apprendre à conduire (on n'a pas besoin de savoir comment marche le moteur pour conduire), à jouer de la guitare (ni Robert Johnson, ni Eric Clapton n'ont appris le solfège), à lancer son lecteur DVD (la télécommande suffit, on laisse la notice technique au réparateur éventuel).

A ce constat d'échec on a répondu, de façon de plus en plus affirmée depuis les années 1980, par le recours à des recherches sociolinguistiques et sociopragmatiques, croisés depuis les années 1990-2000 avec ceux de l'anthropologie interculturelle. De la publication du *Niveau-Seuil* en 1977 à celle du *Cadre Européen Commun de Référence* entre 1996 et 2001, une *révolution communicative* a eu lieu. Et le terme n'est pas trop fort : c'est bien un renversement copernicien qui a considéré que la langue n'est qu'un satellite de la communication, devenue prioritaire non seulement comme objectif mais surtout comme moyen d'apprentissage (procédure immersive ou apparentée), la grammaire et autres

aspects « codiques » pouvant être acquis implicitement et/ou de façon secondaire. Et les évaluations du passage à ces méthodologies (pour autant que les enseignants / formateurs aient été formés à leur mise en œuvre pédagogique cohérente) confirment leur efficacité. On n'imagine plus aujourd'hui par exemple une formation linguistique pour adultes en situation professionnelle qui ne soit pas communicative et interculturelle.

Car en étudiant les processus d'apprentissage et les pratiques sociales des plurilingues, ce vers quoi on tente en fait de conduire les apprenants, on en est progressivement venu à glisser de la notion de compétence linguistique (dans une langue) à celle de compétence plurilingue, selon cette définition désormais célèbre :

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues, et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné » (Coste, Moore et Zarate, 1997, 12).

Parallèlement à la mise en place de cette didactique sociolinguistique de la pluralité linguistique, s'est posé la question des obstacles collectifs et contextuels au développement de cette compétence. Différents rapports ont montré qu'un contexte où domine l'idéologie du monolinguisme, de l'homogénéité linguistique et du purisme perfectionniste est un obstacle sérieux. Ici encore, c'est à une compréhension de l'hétérogénéité linguistique et à une intervention pour en développer la prise en compte que nous sommes invités : une politique linguistique éducative adaptée à ces objectifs.

On n'enseigne donc pas du tout la même chose ni de la même façon ni avec les mêmes finalités sous l'intitulé « langue » selon qu'on y travaille en s'appuyant sur des approches scientifiques et éthiques structuralinguistiques ou sociolinguistiques.

## BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE GENERALE DU MODULE

- [COLLECTIF], 2008, *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde*, Paris, Organisation Internationale de la Francophonie et Agence Universitaire de la Francophonie, 2008. En ligne sur : <http://www.auf.org/communication-information/actualites/actes-du-seminaire-international-sur-la-methodologie-d-observation-du-francais.html>
- [COLLECTIF], Colloque « Le poids des langues » (Aix, 2007), vidéos, diaporamas et textes sur : <http://tice.univ-provence.fr/document.php?pagendx=4884&project=dsiitice>
- + dossier sur <http://www.franparler.org/dossiers/cecr.htm>
- + Guide d'utilisation sur <http://www.coe.int/t/dg4/portfolio/documents/guide-pour-utilisateurs-avril02.doc>
- AGIER, M., 2004, *La sagesse de l'ethnologue*, Paris, L'œil neuf.
- ALLOGGIO Antonin, BULOT Thierry, DREAN Céline, MARTINS DA SILVA Joël, 2007, *Le multilinguisme à Rennes - atouts et obstacles*. Documentaire (15 mn): première diffusion le 15 novembre 2007, © Docabilly - CREDILIF - Université Rennes 2. [http://www.uhb.fr/webtv/appel\\_film.php?lienFilm=401](http://www.uhb.fr/webtv/appel_film.php?lienFilm=401)
- BARBIER, R., 1996, *La recherche-action*, Paris, Anthropos.
- BEACCO, J.-C. & BYRAM, M., *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Conseil de l'Europe, 2003. Rapport téléchargeable en version intégrale ou de synthèse que le site : [http://www.coe.int/T/F/Coopération\\_culturelle/education/Langues/Politiques\\_linguistiques/Activités\\_en\\_matière\\_de\\_politique/Guide/](http://www.coe.int/T/F/Coopération_culturelle/education/Langues/Politiques_linguistiques/Activités_en_matière_de_politique/Guide/)
- BENIAMINO, M. et GAUVIN, L., 2005, *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- BERTHIER N., 1998, *Les techniques d'enquêtes. Méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris.
- BLANCHET, A et GOTMAN, A., 2007 [1992], *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, A. Colin.
- BLANCHET, Ph., 1995, *La Pragmatique d'Austin à Goffman*, Paris, Bertrand Lacoste.
- BLANCHET, Ph., 2000, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BLANCHET, Ph. et CHARDENET, P. (Dir.), 2011, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris/Montréal, Agence Universitaire de la Francophonie / Editions des Archives Contemporaines, 509 p.
- BOURDIEU, P., 1982, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURE, R., 2007, *Les sciences humaines et sociales*, Fernelmont (B.), EME.
- BRUYER, R., (Dir.), 1984, *Les sciences humaines et les droits de l'Homme*, Bruxelles, Mardaga.

- BUILLES, J.-M., 1998), *Manuel de linguistique descriptive (le point de vue fonctionnaliste)*, Paris, Nathan.
- BULOT T., 2008, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », dans *Agir ET penser - Les Rencontres De Bellepierre*, url : <http://www.lrdp.fr> , La Réunion, mis en ligne en mai 2008 / 7 pages au format pdf.
- BULOT T., VESCHAMBRE V., 2006, « Introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbains) et géographes (sociaux) : hasard ou nécessité épistémique ?, dans *Mots, traces et marques*, L'Harmattan, Paris, 7-14.
- BULOT T., 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans *Diverscité Langues VI* (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec, 21 pages.
- CALVET, L.-J., 1993, *Sociolinguistique*. Paris, PUF.
- CALVET, L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon.
- CALVET, L.-J., et DUMONT, P. (Dir.), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- CANDELIER, M. (Dir.), 2007, *Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures*, en ligne sur [http://www.ecml.at/mtp2/html/ALC\\_Fmat.htm](http://www.ecml.at/mtp2/html/ALC_Fmat.htm)
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2001, *Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues*. Strasbourg, Conseil de l'Europe. En ligne sur <http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf>
- COSTE, D., MOORE D., et ZARATE, G., 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CUQ, J.-P. (Dir.), 2003, *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International / ASDIFLE.
- DABENE, L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- DEMAIZIERE F., NARCY-COMBES J.-P., 2007, « Du positionnement épistémologique aux données de terrain », dans *Méthodologie de recherche en didactique des langues*, LES CAHIERS DE L'ACEDLE n°4, Strasbourg, 20 pages, en ligne [[http://acedle.u-strasbg.fr/IMG/pdf/Demaiziere-Narcy\\_cah4.pdf](http://acedle.u-strasbg.fr/IMG/pdf/Demaiziere-Narcy_cah4.pdf)]
- FERREOL G. et JUCQUOIS G. (Dir.), 2003, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, A. Colin.
- FIOUX P. et De ROBILLARD D., 1996, « Français régionaux et insécurité linguistique. Essai de synthèse et de mise en perspective », dans Bauvoux C. (Ed.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan/ Université de La Réunion, Paris, 181-192.
- GAJO, L., MATTHEY, M., MOORE, D. et SERRA, C. (éds), 2004, *Un parcours au contact des langues, textes de Bernard PY commentés*, Paris, Didier.
- GRESLE, F., PANOFF, M., PERRIN, M. et TRIPIER, P., 1994, *Dictionnaire des sciences humaines (sociologie / anthropologie)*, Paris, Nathan.
- JUCQUOIS, G., 1987, *De l'égocentrisme à l'ethnocentrisme ou les illusions de la bonne conscience linguistique*, Louvain, Cabay.
- JUCQUOIS, G., 1989, *Le Comparatisme : généalogie d'une méthode*, Louvain, Peeters.

- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1990, 1992 et 1994. *Les interactions verbales*, Paris, A. Colin.
- LATOURE, B., 2001, *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue*, Paris, INRA éditions.
- LOURAU, R., 1988, *Le journal de recherche*, Paris, Klincksiek.
- MAHMOUDIAN, M. & MONDADA, L., 1998, *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques d'enquête*. CAHIERS DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE ET DES SCIENCES DU LANGAGE DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE, n° 10.
- MARCELLESI, J.-B. en collaboration avec BULOT, T. & BLANCHET, Ph., 2003, *Sociolinguistique. Epistémologie, langues régionales, polynomie*. Paris, L'Harmattan.
- MARIEN, B. et BEAUD, J.-P., 2003, *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : le cas des petits échantillons*, Québec, AUF.
- MARIEN, B., 2004, *Principes d'analyse statistique pour sociolinguistes*, Québec, AUF.
- MAURAS, J., DUMONT, P., KLINKENBERG, J.-M, MAURER, B. et CHARDENET, P., (éds), 2008, *L'Avenir du français*, Paris, Editions des Archives Contemporaines.
- MOORE, D., 2007, *Plurilinguisme et école*, Paris, Didier.
- MOREAU, M.-L. (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.
- MORIN, E., 1977-2004, *La Méthode*. Paris, Seuil (6 tomes).
- MORIN, E., 1982, *Science avec conscience*, Paris, Fayard.
- MORIN, E., 1990, *Communication et complexité, introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF (réédition Points-Essais, 2005).
- MUCCHIELLI, A. (Dir.), 1996, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, A. Colin.
- NEVEU, F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.
- PERRIN-GLORIAN, M.-J. et REUTER, Y., 2006, *Les méthodes de recherche en didactique*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion.
- QUIVY R., VAN CAMPENOUDT L., 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- RAOULX B., 2006, « Photographier les icônes-écrits urbains : la photographie comme méthode de recherche appliquée à l'exemple du marché de Las Playitas de Maracaibo (Venezuela) », dans *Mots, traces et marques*, L'Harmattan, Paris, 63-96.
- RICEUR, P., 1986, *Du texte à l'action, essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil.
- ROBILLARD, D. de, 2008, *Perspectives alterlinguistiques*, Paris, L'Harmattan.
- VAN HOOLAND, M. (éd.), 2005, *Psychosociolinguistique, les facteurs psychologiques dans les interactions verbales*, Paris, L'Harmattan.
- VINCK Dominique, 2000, *Pratiques de l'interdisciplinarité : mutations des sciences de l'industrie et de l'enseignement*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- ZARATE, G., LEVY, D et KRAMSCH, C, 2008, *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme / handbook of multilingualism and multiculturalism*, Paris, Ed. des Archives Contemporaines.

